

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 11 mai 2010

Rapport N° 1

En bref :

- L'hiver a été propice à la survie hivernale : on ne signale pas de dommages significatifs dans les prairies de légumineuses, les petits fruits ni les pommiers;
- La plupart des ruches ont bien passé l'hiver, sauf dans certaines régions où les pertes hivernales sont variables;
- La saison des sucres a débuté hâtivement, mais elle a été écourtée : la production de sirop d'érable a été autour de la moyenne, et la qualité a été bonne;
- Les conditions de semis sont bonnes et les travaux sont en avance : 36 % des céréales, 27 % du maïs-grain, 21 % des pommes de terre et 5 % du canola sont ensemencés;
- La saison de végétation est en avance : le foin se développe bien;
- On rapporte 742 avis de dommages, principalement pour le sirop d'érable, comparativement à 329 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé

Les températures de l'automne 2009 ont été supérieures aux normales. Dans l'ensemble, elles les ont dépassées de 0,5 à 2,5 °C. Mensuellement, la température moyenne de novembre a été plus chaude, tandis que celles de septembre et d'octobre ont été généralement près ou au-dessus des normales. La quantité totale de précipitations reçues dans l'ensemble des régions se situe près ou en dessous des normales.

Les tendances météorologiques observées au cours de l'automne se sont poursuivies lors de l'hiver 2009-2010 (décembre, janvier et février) ainsi qu'au début du printemps (mars et avril). Ainsi, les températures hivernales ont été supérieures aux valeurs normales, et les quantités de précipitations, inférieures ou près des normales dans la plupart des endroits. Les températures mensuelles moyennes de l'hiver ont dépassé les normales d'environ 3 à 4 °C. En janvier et février, on a rapporté des écarts pouvant atteindre de 6 à 8 °C de plus que la normale dans l'est et le nord du Québec. Au cours de chacun des mois, la quantité de neige fut près ou en dessous de la normale dans la

majorité des régions, et il n'y a pas eu de redoux majeurs pouvant entraîner des accumulations d'eau ou de glace.

Les mois de mars et d'avril 2010 ont également été particulièrement doux par rapport à la normale dans l'ensemble du Québec. Les écarts positifs observés se situent entre 2 et 6 °C en mars, et entre 3 et 4,5 °C en avril. En général, la quantité de précipitations totale a été égale ou en dessous de la normale : de 50 à 100 % de la normale en mars, et de 45 à 80 % en avril dans la plupart des secteurs. Depuis la fin du mois d'avril, la température est à la baisse, les précipitations plus fréquentes, et on a rapporté de la neige à quelques reprises, dont les 27 et 28 avril ainsi que le 8 mai. Le 6 mai, on a observé la présence de grêle dans certains secteurs. Des températures sous le point de congélation ont été signalées par endroits les matins des 10 et 11 mai.

Les impacts de l'hiver sur les productions assurées et le sirop d'érable

L'hiver très doux, le peu de précipitations hivernales, une couverture de neige suffisante et l'absence de températures extrêmes ont

favorisé la survie des plantes pérennes et des pommiers. Conséquemment, on ne rapporte pas de dommages significatifs causés par le gel hivernal dans les **prairies de légumineuses** ni dans les **fraisières**, les **framboisières** et les **vergers**. Selon le Réseau d'avertissements phytosanitaires, on n'a signalé aucun dommage dans les **bleuetières**.

La saison des sucres a débuté de façon précoce, soit vers le 20 février, et a pris fin vers le 15 avril dans les régions les plus froides. La période de production de **sirop d'érable** a été de courte durée, dû à des températures plus chaudes que la normale au printemps. Selon les premières estimations, les rendements ont été autour de la moyenne (pertes variables selon les secteurs), mais la qualité a été très belle.

La survie à l'hiver des **abeilles** a été meilleure que les années précédentes, bien que certaines régions aient enregistré des dommages de l'ordre de 25 à 30 %. La Montérégie et la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) sont celles où le nombre d'avis de dommages était le plus élevé en date du 11 mai.

Le début du printemps exceptionnel a accéléré le départ et la croissance de la végétation. Les pommiers et les fraisiers présentent une avance de une à trois semaines par rapport à la période habituelle. Les champs de foin sont beaux et se développent bien.

Les semis et les plantations

La belle température et la faible pluviométrie au printemps ont favorisé l'assèchement des terres et la réalisation des premiers semis vers le milieu d'avril pour les céréales, et vers la fin du mois, pour le maïs-grain. Toutefois, depuis le mois de mai, les travaux ont été ralentis en raison des précipitations plus fréquentes et des températures plus fraîches.

Dans l'ensemble, les conditions de semis et de plantations ont été bonnes. L'avancement des

semis diffère selon la variabilité des territoires, le drainage des terres et le type de sol. En date du 11 mai, le pourcentage de travaux réalisés par culture est de 36 % pour les **céréales** (28 % pour l'avoine, 56 % pour le blé et 31 % pour l'orge) et de 27 % pour le **maïs-grain**. Les semis de soya et de canola ne font que débuter, tandis que ceux de haricots secs ne sont pas commencés. La plantation de **pommes de terre** était réalisée dans une proportion variant entre 10 et 40 %, soit de 21 % dans l'ensemble des régions.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

Les plantations et les semis de certaines cultures maraîchères ont commencé au début du mois d'avril, et les semis des pois de transformation ont débuté vers le 20 avril.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 11 mai 2010, 742 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 329 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 425 sont reliés au sirop d'érable, 23 à l'apiculture (période d'hivernage), 10 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 14 aux cultures maraîchères, 3 aux petits fruits (fraisières et framboisières) et 3 aux pommes. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 261, comparativement à 264 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 58 500 \$, dont 34 300 \$ pour les abeilles et 24 200 \$ pour le sirop d'érable.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 11 MAI 2010**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps*	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	20	5	0	0	---	20
Bas-Saint-Laurent	5	---	0	0	---	0
Capitale-Nationale	70	70	0	40	0	0
Centre-du-Québec	30-80	25	0	10	0	---
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	10-25	20	0	25	---	5
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	30-35	20	0	---	---	0
Côte-Nord	50	---	---	---	---	---
Estrie	55	10	5	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	15	---	0	0	---	---
Launaudière	50-80	40	2	40	0	---
Laurentides-Laval	40-85	20	2	---	---	---
Mauricie	50-70	25	5	30	0	---
Montérégie Secteur de Granby	60-75	20	0	70	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	60-80	25	0	18	0	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	95-100	20	0	30	0	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	90-100	40	0	20	0	---
Outaouais	55-70	40	3	30	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25-30	50	0	0	---	0
Total** :	36	27	1	21	0	5

Notes :

* : Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

** : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients ou culture non présente dans la région.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 11 mai 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 25 mai 2010

Rapport N° 2

En bref :

- Le climat du 10 au 23 mai a été caractérisé par peu de précipitations et des variations de température allant du gel au sol à de fortes chaleurs;
- Le gel tardif a endommagé des champs de petits fruits, de légumes et certains vergers;
- Le beau temps depuis la mi-mai a permis de réaliser les ensemencements dans de très bonnes conditions et, pour plusieurs, de terminer les travaux;
- En date du 25 mai, 83 % des céréales, 96 % du maïs-grain, 82 % du soya et 81 % des pommes de terre sont ensemencés;
- Les semis de maïs fourrager et de légumes sont en cours et en avance;
- Les conditions de croissance sont de bonnes à variables selon la disponibilité en eau;
- La première fauche de foin est commencée dans certains secteurs;
- On rapporte 1 136 avis de dommages, principalement pour le sirop d'érable, comparativement à 529 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 10 au 23 mai)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomène particulier
	Min.	De			
Du 10 au 16 mai	Min.	De - 0,5 à 4	De 3 à 8	De 1 à 10 mm sur 1 à 2 jours	Gel au sol du 10 au 13 mai
	Max.	De 10 à 17	De 15 à 19		
Du 17 au 23 mai	Min.	De 7 à 9	De 5 à 9	De 0 à 3 mm sur 1 jour	Fortes chaleurs les 22 et 23 mai
	Max.	De 24 à 26	De 17 à 21		

* : La plus petite valeur représente les régions plus au nord, et la plus grande, le sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires sont de 15 à 25 mm.

La période a été caractérisée par des températures fluctuantes, allant du gel au sol à la première canicule, ainsi que par une faible pluviométrie. Du 10 au 16 mai, les températures moyennes diurnes et nocturnes ont été inférieures aux normales saisonnières. Les températures ont été particulièrement fraîches le 11 mai au matin (de - 2 à - 4 °C) et du gel au sol a été signalé à plusieurs endroits. Les précipitations ont totalisé entre 1 et 10 mm sur une période de 1 à 2 jours. Du 17 au 23 mai, les températures moyennes ont dépassé les normales, particulièrement celles de jour. La première canicule de la saison a été enregistrée les 22 et 23 mai (de 28 à 32 °C). Les précipitations ont été nulles

dans la plupart des secteurs ou très faibles dans certaines régions (de 2 à 3 mm en Estrie et en Gaspésie).

Les semis et les plantations

Malgré un certain ralentissement occasionné par la neige, la pluie ou le froid entre la fin d'avril jusqu'au 13 mai, il n'y a aucun retard dans les travaux d'ensemencement des cultures annuelles. Le beau temps depuis la mi-mai a permis de terminer plusieurs semis et plantations. Les travaux sont majoritairement en avance de quelques jours à plus d'une semaine. L'ensemencement des céréales, du maïs-grain, des protéagineuses et des pommes de terre a

bien progressé, dans d'excellentes conditions, grâce au beau temps et à l'absence de pluie. Ainsi, au 25 mai, près de 90 % des superficies de céréales, de maïs-grain et de protéagineuses étaient ensemencées. Les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 83 % pour les céréales (82 % pour l'**avoine**, 92 % pour le **blé** et 79 % pour l'**orge**), 96 % pour le **maïs-grain**, 82 % pour le **soya** et 83 % pour le **canola**. Les semis de **haricot sec** ont débuté, et 16 % des superficies ont été ensemencées. La plantation des **pommes de terre** était réalisée dans une proportion variant entre 35 et 100 %, atteignant 81 % dans l'ensemble des régions.

Pour les détails par région et culture, veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

L'ensemencement du **maïs fourrager**, qui a débuté entre la fin d'avril et le milieu de mai, s'est fait dans de bonnes conditions. Les semis sont réalisés dans une proportion variant de 70 à 90 %, voire terminés dans plusieurs régions.

Les semis des **légumes de transformation** ont débuté entre la fin du mois d'avril (pois) et la mi-mai (haricots et maïs sucré) dans toutes les régions productrices. Les semis de pois ont été faits à environ 50 %, et ceux de maïs sucré varient de 10 à 25 %. Quant aux semis de haricots, ils sont réalisés dans une proportion d'environ 20 %, sauf dans le Centre-du-Québec où celle-ci atteint 90 %.

L'ensemencement des **cultures maraîchères** a commencé, de façon générale, entre la mi-avril et la mi-mai pour les différentes catégories de légumes. Les travaux se font dans les périodes habituelles pour les légumes fruits et feuillus. Pour les légumes racines et divers, on observe une avance de quelques jours à plus d'une semaine, notamment pour les légumes divers. Pour l'ensemble de ces cultures, les semis et les plantations ont été réalisés dans de bonnes conditions.

Les conditions des cultures au 25 mai

Au 25 mai, on rapporte que les sols sont secs à très secs dans l'ensemble des régions. Les conditions de croissance ont été de bonnes à variables selon la disponibilité en eau dans l'ensemble des régions, et le stade de développement est en avance de quelques jours à plus d'une semaine pour la majorité des cultures.

La croissance végétative des **céréales**, du **maïs-grain** et des **protéagineuses** est majoritairement bonne. Les champs de céréales semés tôt en avril ont profité des températures fraîches (bon tallage) et ils sont beaux. Les nuits fraîches ont aidé à maintenir une humidité du sol adéquate. On a toutefois observé des dommages causés par la sauvagine dans les champs d'orge et de blé (Mauricie et secteur de La Prairie). On rapporte une belle levée des champs de maïs-grain semés tôt. Certains sont au stade de deux à quatre feuilles. Le manque de pluie ralentit cependant la germination et la levée des semis de soya et de maïs-grain réalisés plus tard, particulièrement dans les sols plus légers. On observe une avance dans les travaux d'application des pesticides.

Les conditions de développement du **foin** sont de variables à bonnes selon les régions, mais son stade de croissance est partout en avance de quelques jours à plus d'une semaine. Le temps sec ralentit cependant la croissance, notamment celle des graminées. La première fauche de foin est à peine commencée en Estrie et dans Lanaudière, et un peu plus avancée en Montérégie (de 0 à 20 %). On a rapporté des dommages variables occasionnés par la sauvagine; en Mauricie, on a observé des dommages plus importants que lors des deux années précédentes.

Le stade de développement des **pommes** est en avance dans toutes les régions. La floraison a été abondante et la pollinisation très bonne. Un gel de fleurs a cependant été observé les 10 et 11 mai, notamment dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où certains vergers ont été endommagés, mais de façon variable.

Les conditions de croissance des **fraises**, des **framboises** et des **bleuets** sont de bonnes à variables selon les régions, mais le stade de développement est en avance de quelques jours à plus d'une semaine. Le gel tardif a occasionné des dommages aux fraises, notamment en Outaouais, en Mauricie et dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le gel a également causé des dommages au **maïs sucré** de primeur, notamment en Mauricie et dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 25 mai 2010, 1 136 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 529 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 528 sont reliés au sirop d'érable, 52 aux pommes, 50 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 47 aux cultures maraîchères, 26 à l'apiculture (période d'hivernage)

et 25 aux petits fruits (fraises : 24). Le nombre d'avis de dommages enregistrés à cause de la sauvagine est de 402, comparativement à 355 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 86 520 \$, dont 62 380 \$ pour les abeilles et 24 140 \$ pour le sirop d'érable.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 11 MAI 2010**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps*	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	80-90	100	100	50	---	80
Bas-Saint-Laurent	50	---	90	35	---	65
Capitale-Nationale	90	100	80	95	---	100
Centre-du-Québec	95-100	95	80	100	---	---
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	95	90	85	90	---	95
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	90-95	100	75	---	---	75
Côte-Nord	90	---	---	---	---	---
Estrie	100	93	85	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	55-85	---	55	70	---	---
Launaudière	100	100	93	100	30	---
Laurentides--Laval	75-100	75	60	---	---	---
Mauricie	90-100	93	88	95	13	---
Montérégie Secteur de Granby	75-93	93	85	---	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	98	90	100	15	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	98	75	85	20	---
Montérégie Secteur de La Prairie-- Salaberry-de-Valleyfield	100	98	80	100	5	---
Outaouais	70-100	78	45	89	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	85-100	100	100	60	---	100
Total** :	83	96	82	81	16	83

Notes :

* : Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

** : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients ou culture non présente dans la région.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 25 mai 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 8 juin 2010

Rapport N° 3

En bref :

- Le climat du 24 mai au 6 juin a été caractérisé par des précipitations fréquentes (deuxième semaine), parfois accompagnées de temps violent et de températures variables, allant de très chaudes à plus fraîches;
- Le beau temps aura permis de mettre un terme à la presque totalité des semis et des plantations dans de bonnes conditions;
- La grêle du 26 mai a endommagé des légumes en Montérégie;
- En date du 8 juin, 99 % des superficies des céréales, du maïs-grain, des protéagineuses et des pommes de terre ont été ensemencées;
- Les précipitations de la première semaine de juin ont été bénéfiques pour la germination et la croissance des cultures;
- On rapporte 1 466 avis de dommages, comparativement à 926 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 24 mai au 6 juin)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	De 10 à 15	De 6 à 10		
Du 24 au 30 mai	Max.	De 24 à 28	De 18 à 22	De 0 à 15 mm sur 1 à 3 jours	Canicule, orages, vents forts et grêle
	Min.	De 7 à 13	De 7 à 11		
Du 31 mai au 6 juin	Max.	De 19 à 22	De 20 à 22	De 40 à 60 mm sur 4 à 7 jours	
	Min.	De 7 à 13	De 7 à 11		

* : La plus petite valeur représente les régions plus au nord, et la plus grande, le sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en juin sont de 16 à 28 mm en moyenne.

Le climat du 24 mai au 6 juin a été caractérisé par des précipitations fréquentes (deuxième semaine), parfois accompagnées de temps violent et de températures variables, allant de très chaudes à plus fraîches. La canicule s'est poursuivie du 24 au 26 mai, avec des maximums avoisinant 27 à 34 °C. Conséquemment, les températures moyennes diurnes et nocturnes de la semaine du 24 mai ont largement dépassé les normales. Les écarts les plus grands (de 5 à 7 °C) ont été enregistrés dans l'ouest du Québec. Les précipitations ont été de nulles à très faibles dans l'ouest, alors qu'elles ont atteint de 10 à 15 mm réparties sur 1 à 3 jours dans le secteur est. Du 24 au 26 mai, des

orages accompagnés de vents violents et de grêle ont été rapportés par endroits, notamment le 26 mai dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Du 31 mai au 6 juin, les températures moyennes se sont situées autour des normales. Les températures ont été plus fraîches sur la fin de la période. Les précipitations ont varié entre 40 et 60 mm pendant 4 à 7 jours, mais elles ont atteint 100 mm en Estrie (sur 7 jours). Les secteurs de l'Abitibi et du Lac-Saint-Jean ont reçu seulement entre 10 et 15 mm (sur 4 à 5 jours).

Les semis et les plantations

Le beau temps aura permis de mettre un terme à la presque totalité des semis et des

plantations dans de bonnes conditions, et la grande majorité des travaux s'est achevée en avance de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle. Ainsi, au 8 juin, les ensemencements de **maïs-grain** et de **soya** étaient terminés, tandis que ceux des céréales et du canola tiraient à leur fin : 97 % pour l'**avoine** et l'**orge**, 99 % pour le **blé**, et 96 % pour le **canola**. Quant au **haricot sec**, 76 % des superficies ont été ensemencées. Les plantations de **pommes de terre** sont faites dans toutes les régions, sauf dans le Bas-Saint-Laurent où elles en sont à 80 %.

Il reste 5 % des semis **d'avoine et d'orge** à faire dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Beauce et de la Côte-Nord, entre 5 et 10 % dans le Bas-Saint-Laurent, et entre 5 et 15 % en Gaspésie. Il y a aussi 5 % des semis de **canola** à réaliser dans le Bas-Saint-Laurent. Quant au **haricot sec**, 10 % des semis sont à faire en Mauricie, et 40 % dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Ces semis se déroulent normalement.

Pour les détails par région et culture, veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

Les conditions des cultures au 8 juin

La croissance végétative des **céréales**, du **maïs-grain** et des **protéagineuses** est majoritairement bonne. Depuis le 29 mai, les pluies et les températures fraîches ont permis de rétablir l'humidité des sols, qui était fortement déficitaire, et elles ont procuré aux cultures des conditions favorables pour la germination et la croissance. On observe des populations homogènes dans la majorité des champs, même si l'on constate par endroits des levées inégales et des baisses de population, notamment pour les céréales, le canola et le soya. Le manque de pluie en mai a ralenti la germination et la croissance des cultures.

Quelques dommages causés par du gel de fleurs, notamment dans les baissières, ainsi que du gel des bourgeons à fruits ont été constatés dans les **bleuetières** du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord à la suite du gel survenu la deuxième semaine de mai (source : RAP). Pour les **cultures maraîchères**, on a observé des dommages localisés dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (MRC Les Jardins-de-Napierville), à la suite des orages forts accompagnés de bourrasques de vent et de grêle du 26 mai, qui ont causé des meurtrissures et la perforation des plants, notamment dans les champs d'épinards, d'oignons, de carottes, de choux chinois, de céleris et de piments. Les pluies et les conditions d'humidité du début de juin ont eu un effet bénéfique sur l'ensemble des cultures fruitières et légumières, mais dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, les conditions demeurent très sèches.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 25 mai, on a rapporté l'enregistrement de 330 nouveaux avis de dommages. En date du 8 juin 2010, 1 466 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 926 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 583 sont reliés au sirop d'érable, 165 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 100 aux légumes (cultures maraîchères : 94; légumes de transformation : 6), 76 aux pommes, 55 aux petits fruits (bleuetières : 22; fraisières : 32; framboisières : 1), 26 à l'apiculture (période d'hivernage) et 2 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 452, comparativement à 449 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 98 175 \$, dont 74 036 \$ pour les abeilles et 24 139 \$ pour le sirop d'érable.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 8 JUIN 2010**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps*	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	95-100	100	100	100	---	100
Bas-Saint-Laurent	90-95	---	100	80	---	95
Capitale-Nationale	100	100	100	100	---	100
Centre-du-Québec	100	100	100	100	---	---
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	100	100	100	100	---	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	95-100	100	100	---	---	100
Côte-Nord	95	---	---	---	---	---
Estrie	100	100	100	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	85-100	---	100	100	---	---
Launaudière	100	100	100	100	100	---
Laurentides-Laval	100	100	100	---	---	---
Mauricie	100	100	98	100	90	---
Montérégie Secteur de Granby	99-100	100	99	---	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	100	100	100	60	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	100	98	100	100	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	100	100	100	100	---
Outaouais	100	100	100	100	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100	100	100	100	---	100
Total au 8 juin**	97	100	100	99	76	96
Comparativement au 25 mai	83	96	82	81	16	83
Comparativement au 11 mai	36	27	1	21	0	5

Notes :

* : Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

** : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients ou culture non présente dans la région.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 8 juin 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 22 juin 2010

Rapport N° 4

En bref :

- Le climat du 7 au 20 juin a été caractérisé par des précipitations variables et des températures qui se sont réchauffées graduellement;
- L'ensemencement des cultures annuelles est terminé, sauf celui des cultures légumières qui se poursuit normalement;
- Le climat a favorisé le bon développement des cultures dans la plupart des régions, mais dans celles du nord-ouest, du nord et de l'est, le temps sec ralentit leur croissance;
- La première fauche de foin est réalisée dans une proportion de 35 à 85 % : les rendements s'annoncent autour à légèrement supérieurs à la moyenne dans la majorité des régions et de bonne qualité;
- La récolte des fraises a débuté dans la plupart des régions : on prévoit des rendements variables;
- Le gel et la sécheresse ont affecté des bleuetières au Lac-Saint-Jean;
- La grêle du 8 juin a endommagé les pommes en Montérégie (secteur de Granby);
- Les récoltes de légumes et de miel ont débuté;
- On rapporte 1 869 avis de dommages, comparativement à 1 359 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 7 au 20 juin)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	Max.			
Du 7 au 13 juin	Min.	De 6 à 11	De 8 à 12	De 2 à 12 mm sur 2 à 4 jours	Temps frais (9 au 11 juin), canicule (17 au 19 juin), grêle (8 juin), climat sec (certains secteurs)
	Max.	De 19 à 22	De 20 à 23		
Du 14 au 20 juin	Min.	De 10 à 14	De 9 à 13	De 20 à 35 mm sur 3 à 5 jours (et 5 mm dans certains secteurs)	
	Max.	De 23 à 26	De 21 à 24		

* : La plus petite valeur représente les régions plus au nord, et la plus grande, le sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en juin sont de 16 à 28 mm en moyenne.

Le climat du 7 au 20 juin a été caractérisé par des précipitations variables (faibles la première semaine et près des normales pendant la deuxième) et des températures qui se sont réchauffées graduellement. Les températures moyennes ont été d'inférieures à supérieures aux normales. Du 9 au 11 juin, les températures nocturnes ont été particulièrement fraîches et des gelées ont été signalées à quelques

endroits. À l'opposé, vers la fin de la semaine du 14 (17 au 19 juin), les maximums diurnes ont avoisiné les 30 °C.

Les précipitations de la semaine du 7 juin ont totalisé entre 2 et 12 mm répartis sur 2 à 4 jours. Celles de la semaine du 14 juin ont varié entre 20 et 35 mm pendant 3 à 5 jours, mais le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la

Capitale-Nationale et le secteur de l'Abitibi ont reçu seulement 5 mm (sur 2 jours). À quelques reprises, des orages parfois accompagnés de grêle ont été rapportés par endroits, notamment le 8 juin dans le secteur de Granby (Brome-Missisquoi).

Les semis et les plantations

Les conditions de temps sec ont permis de terminer les semis et les plantations des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et des pommes de terre. La grande majorité des travaux se sont déroulés dans de très bonnes conditions et achevés en avance de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle. Le tableau à la fin du présent rapport présente l'évolution des semis des céréales, du maïs-grain et des protéagineuses, ainsi que des plantations de pommes de terre au printemps 2010, entre le 11 mai et le 22 juin.

Les semis du **maïs fourrager** se sont terminés à la fin de mai, en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans la majorité des régions, et selon les périodes habituelles dans la majorité des secteurs de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie.

Pour ce qui est des semis des **légumes de transformation**, ceux des pois et du maïs sucré sont réalisés dans une proportion de 90 à 100 %, et ceux des haricots, entre 35 et 45 %, sauf dans le secteur de Granby où cette proportion est de 85 %. Ils sont terminés dans le Centre-du-Québec. Les semis des **cultures maraîchères** se poursuivent et ils sont terminés pour certaines catégories dans quelques régions.

Les conditions des cultures au 22 juin

Au 22 juin, grâce aux pluies régulières du mois, les conditions d'humidité du sol étaient normales en Montérégie, en Estrie et dans certains secteurs de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière. Toutefois, dans les autres régions, les sols étaient secs, voire très secs dans le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la partie nord de la Chaudière-Appalaches.

Les conditions climatiques en juin (bon dosage de chaleur et de pluie) ont été favorables au développement des cultures dont le stade de croissance est en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans l'ensemble des régions. Cependant, la persistance de

conditions relativement sèches (quantités insuffisantes des précipitations reçues) a ralenti ou arrêté la croissance, notamment dans les régions du nord-ouest, du nord et de l'est. Les conditions sont très bonnes pour le déroulement des travaux aux champs. Le temps sec a nu quelque peu à une bonne activité des applications d'herbicides (autres applications requises).

Les **céréales**, les **protéagineuses** et le **maïs-grain** semés tôt connaissent un très bon développement. Certains champs de blé et d'orge sont épiés (15 juin) en Montérégie et dans Laurentides-Laval. Toutefois, on a constaté par endroits, principalement en raison du temps sec qui a eu cours au printemps ou qui se maintient selon les secteurs, des levées hétérogènes des céréales, du soya, du canola, du haricot sec et du maïs-grain, notamment dans les champs semés tardivement.

En Abitibi, on a observé la présence d'altises dans les champs de canola. On a également signalé la présence de la tipule des prairies dans les champs de céréales du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. On appréhende toutefois peu de dommages. Par ailleurs, les corneilles ont endommagé des champs de maïs-grain et de maïs fourrager en Estrie, mais les dommages sont moindres qu'en 2009.

Les conditions climatiques ont été généralement favorables à la croissance du **foin**, sauf en Abitibi-Témiscamingue, notamment en raison du manque de pluie en mai. La première fauche a débuté entre le 20 mai et le 10 juin dans de bonnes conditions, tant pour la récolte d'ensilage que de foin sec. Au 22 juin, les travaux de récolte étaient en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans l'ensemble des régions, mais ils correspondent à la période habituelle en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais. La première fauche est réalisée dans une proportion variant entre 35 et 85 %, tandis que dans quelques secteurs, elle est terminée. Cependant, elle est réalisée entre 10 et 25 % dans les régions de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les rendements de la première fauche sont autour à légèrement supérieurs à la moyenne dans la majorité des régions, mais inférieurs à celle-ci en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, dans le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La qualité est bonne partout. La deuxième fauche a débuté en Estrie (5 %), en avance de quelques jours à une semaine.

La cueillette des **fraises** (méthode conventionnelle) a débuté dans la plupart des régions, en avance de quelques jours à plus d'une semaine. On prévoit des rendements autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, où une perte est à prévoir en raison du gel de fleurs survenu le 11 mai, et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, où ils s'annoncent inférieurs à la moyenne à cause de la sécheresse. La température a été favorable aux abeilles depuis le début de la saison. La récolte de **miel** a débuté, notamment dans le secteur de Granby.

Les **bleuetières** situées au nord-est de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (de Saint-Thomas-Didyme jusqu'à Saint-David-de-Falardeau) ont été endommagées par le gel du 31 mai et la sécheresse qui a sévi ce printemps.

Les conditions de développement des **pommes** sont de bonnes (majorité des régions) à variables, notamment dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où on prévoit des pertes variables en raison du gel du 11 mai et de la grêle du 26 mai. De plus, une grêle survenue le 8 juin a affecté à différents degrés les pommiers dans le secteur de Dunham et de Frelighsburg.

Pour les **cultures maraîchères**, la récolte de certains légumes racines a débuté, entre autres dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où on constate également un retard de croissance du maïs sucré de primeur, en raison du gel du 11 mai. De plus, les grandes variations de

températures ont occasionné une désynchronisation du calendrier de production et une maturité simultanée de certains légumes (oignons verts, radis et laitue). Quelques cas de ressemis ont également été nécessaires.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 8 juin, on a rapporté l'enregistrement de 403 nouveaux avis de dommages. En date du 22 juin 2010, 1 869 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 1 359 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 602 sont reliés au sirop d'érable, 430 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 131 aux légumes (cultures maraîchères : 116; légumes de transformation : 15), 101 aux petits fruits (bleuetières : 51; fraisières : 49; framboisières : 1), 92 aux pommes, 26 à l'apiculture (période d'hivernage) et 4 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 472, comparativement à 471 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 204 960 \$, dont 107 580 \$ pour les abeilles, 60 030 \$ pour les cultures maraîchères, 35 580 \$ pour le sirop d'érable et 1 770 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU PRINTEMPS 2010

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 22 juin	100	100	100	100	100	100
Au 8 juin	97	100	100	99	76	96
Au 25 mai	83	96	82	81	16	83
Au 11 mai	36	27	1	21	0	5

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 22 juin 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 5 juillet 2010 (Parution au 13 juillet 2010)

Rapport N° 5

Synthèse de mi-saison

Ce rapport résume les conditions climatiques qui ont eu cours jusqu'au 5 juillet 2010 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués par région administrative sont aussi disponibles sur le site Internet de La Financière agricole du Québec, à l'adresse suivante : www.fadq.qc.ca, sous les sections « Accès média – Évènements – Bilans en assurance récolte ». Vous pouvez également consulter les numéros précédents de l'*État des cultures*, à la section « Documents d'intérêt public – Études – État des cultures – 2010 » du Centre de documentation, à la même adresse.

En résumé :

- Les conditions climatiques du début de la saison 2010 ont été favorables à la production agricole. On ne signale pas de dommages importants liés au gel hivernal dans les prairies de légumineuses, les petits fruits et les pommiers. La plupart des ruches ont bien passé l'hiver, sauf dans certaines régions où les pertes hivernales ont été variables.
 - La saison des sucres a débuté hâtivement, mais elle a été écourtée : la production de sirop d'érable a été autour de la moyenne, et la qualité, très bonne.
 - Les semis et les plantations des cultures annuelles ont débuté tôt, ils ont été réalisés dans de bonnes conditions, de façon générale, et se sont terminés en avance pour la majorité des cultures.
 - Le manque de pluie en mai a ralenti, par endroits, la germination, la levée et la croissance des cultures annuelles, de même qu'il a nui au développement des plantes fourragères, particulièrement dans les secteurs du nord-ouest, du nord et de l'est.
 - Du gel tardif et de la grêle, à quelques reprises, ont endommagé des cultures, dont les fraises, les pommes, les bleuets et certains légumes, particulièrement en Montérégie. On a observé de bonnes conditions de floraison, de pollinisation et de nouaison dans la majorité des vergers.
 - Les conditions de croissance ont été généralement adéquates pour les pommes de terre et les légumes, ainsi que pour la production de miel.
 - Les conditions ont été favorables à la première fauche de foin. En date du 5 juillet, entre 75 et 95 % de la récolte était terminée selon les régions. Les rendements devraient être autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, sauf dans les régions plus au nord et plus à l'est où ils s'annoncent inférieurs à la moyenne ou autour de celle-ci. La qualité est généralement bonne.
 - Pour les céréales, le maïs, les protéagineuses et les pommes de terre, les rendements pourraient être, dans la majorité des régions, autour des moyennes à supérieurs à celles-ci. On s'attend à ce qu'ils soient autour des moyennes pour les pommes, les légumes, les fraises, les framboises et la première miellée, mais inférieurs pour les bleuets ainsi que pour les pommes et les fraises dans les secteurs affectés par le gel ou la grêle.
 - En résumé, il s'agit d'un très bon début de saison dans la majorité des régions, malgré le manque de pluie par endroits et les événements ponctuels tels que la grêle.
 - Le nombre d'avis de dommages, en date du 5 juillet, était de 2 171, comparativement à 1 814 à la même période en 2009 et à 1 878 en moyenne pour les cinq dernières années (remarque : la protection pour le sirop d'érable débuté en 2009 compte 613 avis de dommages).
 - Les indemnités versées à ce jour sont de 1 027 300 \$.
-

Survie à l'hiver

L'hiver 2009-2010 a été plus chaud que la normale partout au Québec, avec des précipitations de neige près de la normale ou sous la normale. Ces conditions, combinées au peu de précipitations hivernales sous forme de pluie et à l'absence de températures très froides, ont favorisé la survie des plantes pérennes et des pommiers. Conséquemment, on ne rapporte pas de dommages importants causés par le gel hivernal dans les prairies de légumineuses et dans les fraisières, les framboisières, les bleuetières et les vergers.

La survie à l'hiver des abeilles a été meilleure que les années précédentes. Les pertes hivernales pour les ruches assurées sont qualifiées de faible à moyenne intensité, selon les régions.

Production de sirop d'érable

Les mois de mars et d'avril ont été particulièrement doux par rapport à la normale dans l'ensemble du Québec. En général, la quantité totale de précipitations a été égale à la normale ou sous la normale. Ainsi, le printemps très hâtif a permis de devancer la récolte de sirop d'érable de deux semaines. La saison des sucres a débuté vers le 20 février, particulièrement dans les régions les plus chaudes. Cependant, la production de sirop fut de courte durée, à cause de l'excès de chaleur, et elle s'est terminée deux semaines plus tôt qu'à l'habitude. Les rendements ont été autour de la moyenne (pertes variables selon les secteurs), mais la qualité a été très belle.

Départ de la végétation et période d'ensemencement

Les tendances météorologiques observées au début du printemps se sont poursuivies au cours du mois de mai. Ces conditions ont accéléré le départ et la croissance de la végétation. En date du 10 mai, les pommiers et les fraisiers présentaient une avance de une à trois semaines par rapport à la période habituelle. Les champs de foin étaient beaux et se développaient bien.

Le beau temps et la faible pluviométrie ont favorisé la fonte rapide des neiges, l'assèchement des terres et la réalisation des premiers semis vers le milieu d'avril pour les céréales et la fin de ce mois pour le maïs-grain. Malgré un certain ralentissement occasionné par des précipitations fréquentes, parfois sous forme de neige,

et les températures fraîches de la fin d'avril jusqu'au 13 mai, le beau temps par la suite a permis de terminer les semis et les plantations dans de bonnes conditions. Ainsi, au 25 mai, près de 90 % des superficies de céréales, de maïs-grain, de protéagineuses et de pommes de terre étaient ensemencées. Au 10 juin, les semis étaient terminés, en avance de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle, à l'exception du haricot sec dont les semis se sont faits dans les délais.

L'ensemencement du maïs fourrager, des cultures maraîchères et des légumes de transformation s'est également fait dans de bonnes conditions dans la majorité des secteurs et selon la période habituelle ou en avance de quelques jours. Aucune prorogation des dates limites de semis ou de plantation n'a été nécessaire, à l'exception du maïs sucré de transformation. Pour cette culture, un report de quelques jours de la date limite de semis a été autorisé, en raison des pluies abondantes, notamment lors de la première semaine de juin, ce qui a eu une influence sur le calendrier des opérations de semis des conserveries.

Développement des cultures

Bien que favorable à l'ensemencement des cultures annuelles, le manque de pluie en mai a ralenti, par endroits, leur germination, leur levée et leur croissance. Au 25 mai, les sols étaient secs à très secs dans l'ensemble des régions. En juin, des pluies régulières autour des quantités normales et des températures fraîches, par périodes, ont permis de rétablir l'humidité des sols dans la plupart des régions et ont été favorables au développement des cultures céréalières, fruitières et légumières. Pour la plupart de celles-ci, le stade de croissance se maintient en avance de deux à trois semaines dans l'ensemble des régions. Cependant, la persistance de conditions relativement sèches a ralenti ou arrêté la croissance, notamment en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Les conditions climatiques ont été généralement favorables à la croissance du foin, sauf en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, principalement en raison du manque de pluie en mai. La floraison des pommiers a été abondante, et la pollinisation, très bonne dans la majorité des régions. Cependant, les 10 et 11 mai, un gel tardif a occasionné des dommages à certains vergers,

particulièrement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce gel a également affecté les premières fleurs de fraises en Outaouais, en Mauricie et dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a aussi causé des dommages au maïs sucré de primeur, entre autres dans ces deux mêmes secteurs et en Mauricie. De plus, des orages forts accompagnés de bourrasques de vent et de grêle le 26 mai ont occasionné des dommages localisés aux cultures maraîchères dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (MRC Les Jardins-de-Napierville). Les bleuetières situées au nord-est du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été endommagées par le gel du 31 mai et le peu de précipitations ce printemps. La température a cependant été favorable au développement des pommes de terre et des légumes, ainsi qu'au travail des abeilles depuis le début de la saison.

On observe des populations homogènes dans la majorité des champs de céréales, de maïs-grain et de protéagineuses. Cependant, on constate, par endroits, des levées inégales et des baisses de population, notamment pour les céréales, le maïs, le canola et le soya, en raison, selon les secteurs, du peu de précipitations au printemps ou de l'excès de pluie de la semaine du 31 mai. Par ailleurs, à quelques reprises, des orages parfois accompagnés de grêle ont été rapportés par endroits, comme le 8 juin dans le secteur de Granby. De façon générale, les conditions sont très bonnes pour le déroulement des travaux aux champs, mais le temps sec a nui quelque peu à une bonne activité des herbicides, ce qui a nécessité des applications supplémentaires.

On a rapporté, par endroits, des dommages causés par la sauvagine dans les champs de foin et de céréales, mais le nombre d'avis de dommages au printemps est cependant similaire à celui de 2009. On a également signalé la présence de la tipule des prairies dans les champs de céréales du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. On appréhende toutefois peu d'impacts. Par ailleurs, les corneilles ont endommagé des champs de maïs-grain et de maïs fourrager en Estrie, mais les dommages sont moindres qu'en 2009.

Le climat de la fin de juin et du début de juillet a été caractérisé par des températures fluctuantes (de fraîches à très chaudes) et des précipitations variables, selon les secteurs, et des orages parfois accompagnés de vents forts.

Déroulement des premières récoltes

La première fauche de foin a débuté entre le 20 mai et le 10 juin dans de bonnes conditions, tant pour la récolte d'ensilage que de foin sec. Au 20 juin, les travaux de récolte étaient en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans l'ensemble des régions, mais ils correspondaient à la période habituelle en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais. À cette date, la première fauche était réalisée dans une proportion variant entre 35 et 85 %, tandis que dans quelques secteurs, elle était terminée. Cependant, elle était réalisée entre 10 et 25 % dans les régions de l'Outaouais et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Au 5 juillet, il restait entre 5 et 25 % à récolter, et environ la moitié des superficies dans l'Outaouais, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Les rendements de la première fauche devraient être autour de la moyenne à légèrement supérieurs dans la majorité des régions, mais inférieurs à la moyenne en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le secteur nord des Laurentides. La qualité est bonne partout. La deuxième fauche a débuté hâtivement dans certaines régions, soit aux alentours du 20 juin. Au 5 juillet, 5 à 10 % des superficies étaient récoltées.

La cueillette des fraises a débuté, dans la plupart des régions, en avance de quelques jours à plus d'une semaine. Au 20 juin, entre 25 et 60 % de la récolte était réalisée. Au 5 juillet, elle était effectuée dans une proportion variant entre 75 et 95 %, voire terminée dans certains secteurs. On prévoit des rendements légèrement inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci. Cependant, en Montérégie (principalement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu), en raison du gel de fleurs, et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, à cause du manque de précipitations, les rendements s'annoncent inférieurs à la moyenne. Quant à la qualité, sauf dans les secteurs affectés par les pluies parfois fortes de la dernière semaine de juin, elle devrait être bonne. La récolte des framboises a débuté en avance, comme plusieurs autres cultures cette année.

La récolte des pois de transformation a commencé vers le 26 juin, notamment en Montérégie. Elle est également en cours pour certaines cultures maraîchères, dont le maïs sucré de primeur et les pommes de terre hâtives.

Aperçu des rendements au 5 juillet

Dans la majorité des régions, les rendements des céréales, du maïs-grain, du soya, des protéagineuses, du maïs fourrager et des pommes de terre s'annoncent autour des moyennes à supérieurs à celles-ci. Toutefois, pour les céréales et les protéagineuses, en Abitibi-Témiscamingue et dans certains secteurs des Laurentides et de Lanaudière, on s'attend à ce qu'ils soient inférieurs aux moyennes. Pour les framboises, les pommes, les légumes et la première miellée, on prévoit des rendements généralement autour des moyennes. Par contre, dans les secteurs de la Montérégie affectés par le gel ou la grêle, les rendements des pommes devraient être inférieurs à la moyenne. Quant aux bleuets, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, ils pourraient être inférieurs à la moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte au 5 juillet

Les principales causes de dommages qui ont été rapportées en ce début de saison sont : l'excès de chaleur (sirop d'érable), la sécheresse, le gel tardif, la neige, la grêle et les maladies (abeilles).

En date du 5 juillet 2010, 2 171 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 1 814 à la même période en 2009. Notons que la moyenne des avis de dommages, à la même date, pour les cinq dernières années (2005 à 2009), est de 1 878 (remarque : la protection pour le sirop d'érable a débuté en 2009). Pour l'année 2010, les avis sont répartis comme suit : 613 sont reliés au sirop d'érable, 592 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 151 aux petits fruits (bleuetières : 90; fraisières : 58; framboisiers : 3), 198 aux légumes (cultures maraîchères : 147; légumes de transformation : 51), 97 aux pommes, 26 aux ruches (période d'hivernage) et 5 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 478, comparativement à 483 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 1 027 300 \$, dont 684 190 \$ pour le sirop d'érable, 167 900 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 148 130 \$ pour les cultures maraîchères, 24 860 \$ le maïs-grain, les céréales et les protéagineuses. Les principales causes reliées à ces indemnités sont : l'excès de chaleur (63 %) et les maladies des abeilles (16 %).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Formulaire-guide 2010 par région administrative et rapports de l'état des cultures à l'assurance récolte au 5 juillet, La Financière agricole du Québec; Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO); Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnités.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 20 juillet 2010

Rapport N° 6

En bref :

- La première moitié de juillet a été caractérisée par des températures très chaudes et des conditions humides favorables au développement d'averses dispersées et d'orages d'intensité variable, parfois accompagnés de vents violents;
- La chaleur et les précipitations ont été bénéfiques pour les cultures; leurs excès ont toutefois entraîné des dommages par endroits (verse, surplus d'eau, excès de chaleur);
- La première fauche de foin est terminée dans une proportion variant entre 80 et 100 %, et entre 0 à 70 % des superficies de la deuxième fauche sont récoltées;
- La croissance des céréales, des protéagineuses, du maïs et des pommes de terre se poursuit bien : leur développement est accéléré et plusieurs récoltes seront devancées;
- Les récoltes des framboises et du miel ont commencé hâtivement par rapport à la période habituelle;
- On anticipe une forte baisse des rendements pour les bleuets, voire une absence de récolte dans certains champs à cause du gel tardif et du manque d'eau;
- L'excès de chaleur et, par endroits, l'excès de pluie ont occasionné des dommages à certains légumes;
- On rapporte 2 698 avis de dommages, comparativement à 2 800 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 21 juin au 18 juillet)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomène particulier
	Min.	De 7 à 15			
Du 21 au 27 juin	Max.	De 21 à 25	De 10 à 14	De 30 à 45 mm sur 3 à 5 jours, et 10 mm sur 3 à 4 jours (nord)	Temps frais
	Min.	De 10 à 14	De 21 à 25		
Du 28 juin au 4 juillet	Max.	De 20 à 24	De 11 à 15	De 10 à 30 mm sur 3 à 6 jours	Orages et vents violents
	Min.	De 10 à 14	De 22 à 26		

Rappelons que la fin de juin et le début de juillet ont été caractérisés par des températures parfois fraîches et du temps instable. Ces conditions ont entraîné des précipitations fréquentes et des quantités de pluie variables, selon les secteurs. Les orages ont été accompagnés de vents violents par endroits.

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomène particulier
	Min.	De 15 à 21			
Du 5 au 11 juillet	Max.	De 27 à 32	De 12 à 16	De 30 à 55 mm sur 1 à 3 jours, et 15 mm sur 3 à 4 jours (nord-ouest)	Excès de chaleur, orages, crue
	Min.	De 15 à 19	De 23 à 26		
Du 12 au 18 juillet	Max.	De 27 à 29	De 12 à 16	De 20 à 40 mm sur 3 à 5 jours	Orages forts, vents violents
	Min.	De 15 à 19	De 23 à 26		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en juillet sont de 20 à 30 mm en moyenne.

La semaine du 5 juillet aura été sous l'influence d'une masse d'air chaud et très humide ayant maintenu le mercure à des niveaux records durant toute la semaine. Le jour, les valeurs combinées de chaleur (maximums de 28 à 34 °C) et d'humidité ont atteint 40 °C selon le facteur humidex. Les 9 et 10 juillet, les orages ont été accompagnés par endroits de pluies très abondantes, de fortes rafales de vent et de crue des eaux. Les quantités de pluie ont atteint 90 à 100 mm dans certaines localités de la Baie-des-Chaleurs et de la Côte-Nord. Le 9 juillet, les pluies abondantes ont entraîné la crue des rivières Chaudière et Le Bras, dans la Beauce. Les conditions chaudes et humides, souvent pluvieuses et parfois orageuses, se sont poursuivies au cours de la semaine du 12 au 18 juillet. Toutefois, la chaleur aura été moins intense et l'humidité moindre que lors de la semaine du 5 juillet. Des orages forts ont laissé des précipitations qui ont atteint 75 à 100 mm par endroits en Gaspésie, dans les Laurentides, dans Lanaudière et en Montérégie. Certains orages (les 12, 13, et 16 au 18 juillet) ont été accompagnés localement de fortes rafales de vent.

Les conditions des cultures au 20 juillet

Les averses ont été majoritairement bénéfiques pour la réhydratation des sols. Au 20 juillet, l'humidité du sol était qualifiée de normale à légèrement inférieure à la normale (par secteurs) dans la majorité des régions. Toutefois, les sols étaient secs au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Outaouais et dans la Beauce, voire très secs dans certaines parties du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord. Au contraire, on rapporte un surplus d'humidité dans les sols en Gaspésie, dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu et, par endroits, dans celui de La Prairie. Dans ces derniers secteurs, l'accès aux champs est difficile en raison du surplus d'eau.

Les cultures fourragères et céréalières

La première fauche de **foin** est terminée dans le Centre-du-Québec, en Chaudière-Appalaches (secteur Lévis), en Montérégie (secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans les autres régions, il reste entre 5 et 20 % des superficies à faucher. Les rendements de la première fauche sont très variables : supérieurs à la moyenne à inférieurs à celle-ci selon les secteurs, et la qualité est de bonne à supérieure à la moyenne. La deuxième fauche, qui est

débutée dans toutes les régions, est réalisée dans une proportion de 0 à 70%, et elle est terminée dans certaines municipalités des secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. De façon générale, les rendements devraient être supérieurs à la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, et la qualité, de bonne à supérieure à la moyenne.

Les conditions climatiques de la mi-juillet ont été favorables aux **céréales**, aux **protéagineuses** et au **maïs**. Dans l'ensemble, on constate une croissance accélérée et un mûrissement rapide des cultures. Le stade de croissance maintient une avance de plus d'une semaine dans l'ensemble des régions. Certains champs de blé et d'orge ont épié à la mi-juin en Montérégie et dans Lanaudière, ce qui est très hâtif. Ainsi, la récolte des céréales devrait commencer à la fin de juillet ou au début du mois d'août dans les régions les plus chaudes. Le maïs a bien profité de la période de chaleur de la première quinzaine de juillet. Les croix du maïs-grain sont apparues vers le 10 juillet en Montérégie, dans Laurentides-Lanaudière et dans le Centre-du-Québec. Le beau temps (chaleur), entrecoupé d'averses dispersées, semble avoir favorisé la pollinisation du maïs. De façon générale, on s'attend à des rendements autour de la moyenne pour les céréales et les protéagineuses, et autour à supérieurs à la moyenne pour le maïs.

On note toutefois certaines conditions plus variables. Dans le Bas-Saint-Laurent, la maturité des céréales est inégale, dû à la germination étalée. Dans Lanaudière et en Montérégie, les orages accompagnés de fortes pluies et de vent ont entraîné, par endroits, la verse des champs de céréales. Dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu, on constate de plus de l'asphyxie racinaire dans les champs en surplus d'eau. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la pluie a amélioré la croissance des céréales et des protéagineuses, sans toutefois éliminer le retard de développement, et les plants sont courts. En Abitibi, le manque de pluie et l'excès de chaleur ont nui à la croissance du canola. Dans Lanaudière, les manques de population dans les champs de soya en semis direct sont importants et les plants se développent moins bien. En Outaouais, dû aux faibles précipitations et aux sols très secs (stress hydrique), on a observé l'enroulement des feuilles du maïs. Somme toute, pour certains secteurs de ces régions, les rendements s'annoncent inférieurs pour les céréales, le canola et le soya, en raison de l'excès de chaleur et du manque ou de l'excès de pluie.

Les cultures fruitières et légumières

La cueillette des **fraises** d'été est terminée dans toutes les régions, à l'exception du Bas-Saint-Laurent où 80 % de la superficie est récoltée. Les rendements varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, mais inférieurs dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. La qualité est bonne. La récolte de **framboises** a débuté vers le 1^{er} juillet avec plus d'une semaine d'avance par rapport à la période habituelle. Les rendements et la qualité devraient être supérieurs à la moyenne. La récolte du **miel** a débuté hâtivement, la période de chaleur intense étant propice au travail des abeilles. Les rendements pourraient être autour de la moyenne à légèrement supérieurs à celle-ci, et la qualité, de bonne à supérieure.

Les **bleuetières** ont été très endommagées par les gels tardifs de la fin de mai et du début de juin et par le manque de précipitations, de sorte qu'il n'y aura pas de récolte dans certains champs.

Le stade de développement des **pommes** est dans la période habituelle ou légèrement en avance. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne avec une bonne qualité.

Pour les **cultures maraîchères**, la récolte de certains légumes a débuté. Le maïs sucré a fait son entrée sur le marché avec une avance de quelques jours à une semaine. Le stade de développement est, pour la majorité des légumes, dans la période habituelle ou en avance d'une semaine. L'excès de chaleur (jour et nuit) dans la semaine du 4 juillet, particulièrement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, a occasionné du brunissement des feuilles (brûlure de la marge) et de l'intérieur de la pomme de laitue, ainsi que des dommages au céleri (cœur noir). On constate également des dommages aux jeunes semis de laitues, de carottes et d'épinards.

Dans l'ensemble, le stade de développement des **légumes de transformation** est dans la période habituelle. La récolte de **pois** est en cours et elle est réalisée dans une proportion variant entre 35 et 70 %. Dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu, on rapporte du jaunissement des plants (asphyxie racinaire), en raison de l'excès de pluie. Aussi, dans le Centre-du-Québec, le manque de précipitations, par périodes, et les températures

chaudes qui ont suivi, ont occasionné de la maturité précoce, particulièrement dans les terres sablonneuses. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne, sauf dans le Centre-du-Québec où ils pourraient être inférieurs à celle-ci. Malgré une prorogation de la date limite de semis pour le **haricot**, certains semis n'ont pu être terminés. La récolte est cependant commencée, voire avancée dans certains secteurs, et les rendements devraient être autour de la moyenne, à l'exception du secteur de Granby où les pluies fortes, peu après la canicule du début de juillet, ont occasionné des dommages.

Les conditions de développement des **pommes de terre** ont été bonnes dans la majorité des régions. La récolte a débuté dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne à légèrement supérieurs à celle-ci. On prévoit toutefois des rendements légèrement inférieurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en raison du déficit de pluie en début de saison.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 5 juillet, on a rapporté l'enregistrement de 527 nouveaux avis de dommages. En date du 20 juillet, 2 698 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 2 800 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 870 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 629 au sirop d'érable, 370 aux légumes (cultures maraîchères : 203; légumes de transformation : 167), 194 aux petits fruits (bleuetières : 128; fraisières : 61; framboisières : 5), 103 aux pommes, 27 à l'apiculture (période d'hivernage) et 8 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 484, comparativement à 485 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 4 157 800 \$, dont 2 590 300 \$ pour le sirop d'érable, 878 200 \$ pour les cultures maraîchères, 232 200 \$ pour les légumes de transformation, 221 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 117 400 \$ pour les pommes, 71 000 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 25 500 \$ pour les petits fruits (fraises) et 20 200 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures au 20 juillet 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 10 août 2010

Rapport N° 7

En bref :

- La fin de juillet et le début d'août ont été caractérisés par des températures saisonnières et des précipitations très variables, parfois sous forme d'orages, selon les secteurs;
- La moisson des céréales a débuté très tôt par rapport à la période habituelle et la récolte est avancée dans plusieurs régions;
- Au 10 août, 30 % des superficies de blé, 15 % des superficies d'orge et 5 % des superficies d'avoine ont été récoltées : les rendements s'annoncent bons;
- La récolte des pommes de terre a débuté dans certaines régions;
- La croissance des protéagineuses et du maïs se poursuit bien : on s'attend à de très bons rendements dans le maïs-grain;
- On rapporte 3 201 avis de dommages, comparativement à 3 900 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 19 juillet au 8 août)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomène particulier
	Min.	De	De		
Du 19 au 25 juillet	Min.	De 13 à 17	De 12 à 16	De 20 à 35 mm sur 3 à 5 jours, et 10 mm au Lac-Saint-Jean	Orages localisés
	Max.	De 24 à 26	De 23 à 26		
Du 26 juillet au 1 ^{er} août	Min.	De 11 à 13	De 12 à 16	De 0 à 10 mm sur 1 à 3 jours, et 25 mm en Abitibi	Vents forts en rafales
	Max.	De 23 à 26	De 23 à 26		
Du 2 au 8 août	Min.	De 11 à 16	De 12 à 16	De 30 à 65 mm sur 3 à 5 jours, et 80 à 100 mm en Montérégie Sud	Orages fréquents
	Max.	De 22 à 26	De 23 à 26		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en juillet sont de 20 à 30 mm en moyenne.

La fin de juillet et le début d'août ont été caractérisés par des températures de saison et des précipitations variables, selon les secteurs.

La semaine du 19 au 25 juillet a connu des températures avoisinant les normales et une alternance de soleil, de nuages et de précipitations dispersées. Il y a eu quelques journées de fortes chaleurs (22 et 24 juillet), et l'humidification de l'air a entraîné des orages parfois accompagnés de vents forts et de grêle (23 juillet).

Les températures se sont maintenues proches des normales au cours de la période du

26 juillet au 8 août. Il y a eu quelques journées de fortes chaleurs (27 juillet, 4 et 5 août), mais de façon générale, les températures ont été fraîches la nuit. Dans la semaine du 26 juillet, le temps a été souvent ensoleillé et les précipitations ont été très faibles voire nulles dans les régions du sud. Les écarts de températures ont entraîné des rafales de vents forts à plusieurs reprises. Dans la semaine du 2 août, les précipitations ont été fréquentes et soutenues, et parfois très abondantes dans certains secteurs. Des orages forts ont laissé des précipitations qui ont atteint 95 à 105 mm par endroits dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (secteur Lévis-Île-

d'Orléans), en Estrie, en Montérégie et dans Lanaudière. Les régions plus à l'est et au nord ont reçu quant à elles de 10 à 20 mm.

Les conditions des cultures au 10 août

Au 10 août, la maturité des **céréales**, principalement du blé et de l'orge, est atteinte dans la majorité des régions. Dans les régions au sud, la récolte a débuté très tôt, soit vers le 23 juillet, ce qui représente une avance de 7 à 10 jours par rapport à la période habituelle. Cette situation exceptionnelle est la conséquence des semis hâtifs et des bonnes conditions climatiques qui ont favorisé une croissance accélérée et un mûrissement rapide des cultures. À titre d'exemple, la moisson de blé d'automne qui a débuté à la mi-juillet est très avancée et les rendements s'annoncent supérieurs à la moyenne.

Les conditions de récolte des céréales ont été favorables pour la majorité des travaux, malgré un ralentissement occasionné par les pluies fréquentes et l'humidité élevée de la semaine du 2 août. En dépit de ces conditions, 30 % des superficies de blé, 15 % des superficies d'orge et 5 % des superficies d'avoine ont été récoltées au 10 août. Selon les régions du sud et du centre, les pourcentages varient : ainsi, 20 à 80 % des superficies de blé, 10 à 60 % des superficies d'orge, et 5 à 50 % des superficies d'avoine ont été récoltées. Dans les secteurs plus à l'est (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord) et plus au nord (Saguenay–Lac-Saint-Jean), la récolte a débuté lentement ou débutera sous peu. De façon générale, on s'attend à des rendements autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci. On rapporte toutefois, par endroits, certains problèmes d'échaudage et de verse dans les champs d'orge et d'avoine, et on a observé la présence de fusariose dans certains champs de blé et d'orge. On prévoit toutefois des rendements variables et des baisses de rendements pour tous les types de céréales en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean à cause du manque de pluie.

La croissance des **protéagineuses et du maïs** se poursuit bien. Compte tenu des conditions climatiques très propices à la croissance, les rendements pour le maïs-grain s'annoncent très bons.

La récolte des **pommes de terre** (primeurs) qui a débuté dans certaines régions est en avance

de plus d'une semaine. La sénescence des plants a été plus rapide en raison des conditions chaudes et sèches de juillet. Dans Lanaudière et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, la récolte a débuté le 20 juillet, et respectivement 10 et 15 % des superficies ont été récoltées au 10 août. Il y a également 5 % des superficies qui ont été récoltées dans la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec et la Mauricie. Dans l'ensemble, les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci.

La récolte de **bleuets** a débuté le 2 août au Lac-Saint-Jean. Selon les premières estimations, le rendement est très faible à cause du gel des fleurs et du manque de pluie.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 20 juillet, on a rapporté l'enregistrement de 503 nouveaux avis de dommages. En date du 10 août, 3 201 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 3 900 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 1 132 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 659 au sirop d'érable, 560 aux légumes (cultures maraîchères : 301; légumes de transformation : 259), 199 aux petits fruits (bleuetières : 130; fraisières : 63; framboisières : 6), 117 aux pommes, 27 à l'apiculture (période d'hivernage) et 14 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 484, comparativement à 485 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 7 703 100 \$ (655 entreprises), dont 4 472 100 \$ pour le sirop d'érable, 1 848 800 \$ pour les cultures maraîchères, 762 500 \$ pour les légumes de transformation, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 134 000 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 120 300 \$ pour les pommes, 60 300 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits) et 47 900 \$ pour les petits fruits (fraises). Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de chaleur (63 %), l'excès de pluie (12 %), le gel hivernal (10 %) et les maladies (5 %).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418-838-5601, poste 6013
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418-838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Réjeanne Lemay-Moreau, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Pourcentage moyen des récoltes (SUEC) » : État des cultures au 10 août 2010, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 24 août 2010

Rapport N° 8

En bref :

- L'été plutôt chaud et sec se poursuit avec des précipitations occasionnelles et variables selon les secteurs;
- La récolte de la deuxième fauche de foin est réalisée dans une proportion variant de 50 à 90 % : les rendements s'annoncent autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci.
- La troisième fauche a débuté dans certaines régions;
- La récolte des céréales se poursuit : 60 % des superficies de blé, 45 % des superficies d'orge et 30 % des superficies d'avoine ont été récoltées : les rendements s'annoncent bons, mais la qualité sera inférieure;
- Le temps chaud qui se maintient et les pluies ont été bénéfiques à la maturation des protéagineuses et du maïs;
- La récolte des pommes a débuté dans la plupart des régions : les rendements s'annoncent autour de la moyenne, et la qualité est bonne;
- La récolte des bleuets est terminée dans une proportion variant de 50 à 90 %, et les rendements s'annoncent inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne;
- La récolte des légumes maraîchers se poursuit ainsi que celle des haricots et du maïs sucré de transformation;
- La saison est favorable à la production du miel, et les rendements anticipés sont autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci;
- On rapporte 3 652 avis de dommages, comparativement à 4 471 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 9 au 22 août)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	De 11 à 16	De 11 à 15		
Du 9 au 15 août	Max.	De 25 à 27	De 22 à 25	De 0 à 10 mm sur 1 à 3 jours (Est et Sud) et de 20 à 30 mm sur 2 à 4 jours (Ouest)	Orages, vents violents, grêle (10, 16 et 17 août)
	Min.	De 9 à 14	De 10 à 14		
Du 16 au 22 août	Max.	De 19 à 24	De 21 à 24	De 10 à 30 mm sur 2 à 5 jours; 5 mm dans le Bas-Saint-Laurent (2 jours) et 50 mm en Abitibi (6 jours)	
	Min.	De 9 à 14	De 10 à 14		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en août sont de 21 à 31 mm en moyenne.

L'été plutôt chaud et sec se poursuit avec des précipitations occasionnelles et variables selon les secteurs. La semaine du 9 au 15 août a connu des températures qui ont avoisiné les normales la nuit, alors que le jour, elles ont été plus chaudes que celles-ci, notamment les 9, 10, 14 et 15 août, avec de fortes chaleurs. Du

16 au 22 août, les températures se sont également maintenues près des normales, quoique légèrement plus fraîches la nuit dans certains secteurs.

Le temps a été souvent ensoleillé en milieu de semaine, durant les deux semaines, alors qu'au

début et à la fin de celles-ci, on a enregistré des précipitations dispersées, parfois fortes, et des orages localisés. Les conditions demeurent relativement sèches dans le Bas-Saint-Laurent, alors que l'Abitibi a reçu des quantités de pluies appréciables (50 mm sur 6 jours dans la semaine du 16 août). À quelques reprises, les orages ont été accompagnés de phénomènes climatiques violents : on a rapporté ces phénomènes le 10 août (vents violents et grêle) dans le secteur de Lanaudière (Lavaltrie–Saint-Paul-de-Joliette), le 16 août (vents violents) au nord du Lac-Saint-Jean (Péribonka-Mistassini) et le 17 août (grêle) dans l'est de la Mauricie (Saint-Prosper–Saint-Stanislas).

Les conditions des cultures au 24 août

En août, il y a eu quelques périodes de temps sec qui ont été ponctuées de bonnes précipitations (suffisantes), ce qui a permis de bien hydrater le sol dans la majorité des régions, où l'humidité est normale. Par contre, dans les secteurs plus à l'est et plus au nord, il y a eu quelques précipitations sous forme d'orages et des averses dispersées de faibles quantités. Ainsi, les sols sont très secs au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et dans la Beauce. On rapporte également un manque de pluie dans le nord des Laurentides-Lanaudière (MRC d'Antoine-Labelle).

En général, le climat a été favorable au développement des cultures, bien que certains secteurs aient été affectés par des pluies abondantes ayant occasionné des surplus d'eau dans les champs (quantités excessives de pluie de 100 mm ou plus du 2 au 4 août dans plusieurs localités en Montérégie). Ainsi, certaines cultures seront affectées par un excès d'eau, alors que d'autres souffriront d'un manque de pluie.

Les cultures fourragères et céréalères

La **deuxième fauche de foin**, qui est en avance de quelques jours à plus d'une semaine, est réalisée entre 50 et 90 %, sauf en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais, où elle se fait dans les périodes habituelles, et au Saguenay-Lac-Saint-Jean où elle accuse un léger retard. Elle est cependant terminée en Estrie et dans le secteur de Saint-Hyacinthe. De façon générale, la récolte s'est faite dans de bonnes conditions. Les rendements, à ce jour, varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci. On note cependant des rendements inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne au Saguenay-

Lac-Saint-Jean, dans les Laurentides-Laval et dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. La **troisième fauche** de foin a débuté dans plusieurs régions, avec une avance de quelques jours à plus d'une semaine, et elle est même terminée pour plusieurs producteurs de l'Estrie.

Le stade de développement du **maïs fourrager** est en avance de plus d'une semaine dans la majorité des régions, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean où il accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine (sécheresse). On observe, dans le Bas-Saint-Laurent, des épis plus petits et des plants desséchés, à cause du manque de précipitations.

Les conditions de récolte des **céréales** ont été favorables jusqu'à maintenant, malgré les averses occasionnelles. La récolte est très avancée dans certaines régions, voire terminée dans les Laurentides-Laval. Au 24 août, 60 % des superficies de blé, 45 % des superficies d'orge et 30 % des superficies d'avoine ont été récoltées. Les pourcentages des superficies récoltées varient de 40 à 100 % selon les régions. Dans les secteurs plus à l'est (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord), plus au nord (Saguenay-Lac-Saint-Jean) ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue, la récolte a débuté ou elle débutera à la fin du mois d'août : 5 à 35 % des superficies ont été récoltées selon les cultures et les secteurs.

De façon générale, les rendements des céréales sont autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci, mais la qualité est inférieure. Il y a présence de fusariose et de toxines dans plusieurs champs, particulièrement de blé. On rapporte également, par endroits, certains problèmes d'échaudage (terres légères), de verse et de maturité inégale dans les champs. On prévoit des rendements variables et des baisses de rendements en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Gaspésie et dans certains secteurs de Laurentides-Lanaudière, à cause du manque de pluie.

Les champs de **canola** sont récoltés à 15 et 25 % dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches respectivement. Ils sont en cours d'andainage en Abitibi-Témiscamingue, et 75 % des superficies ont été andainées dans le Bas-Saint-Laurent. On prévoit des rendements autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci, en raison du manque de précipitations et des insectes.

Le temps chaud qui se maintient et les pluies ont été bénéfiques à la maturation des **protéagineuses et du maïs**. Les champs de maïs-grain sont très beaux, et les rendements s'annoncent supérieurs, voire fortement supérieurs à la moyenne dans les régions du sud-ouest. On a toutefois observé la présence de sclérotiniose dans les champs de soya.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte de **pommes** a débuté dans la plupart des régions, avec une avance de quelques jours à plus d'une semaine, et le calibre des fruits est bon. Les rendements et la qualité s'annoncent autour de la moyenne, sauf dans les Laurentides-Laval où ils pourraient être supérieurs à fortement supérieurs à la moyenne.

Les **bleuetières** ont grandement été endommagées par le gel tardif ainsi que par la sécheresse. Les rendements de celles dont la récolte est terminée dans une proportion variant de 50 à 90% s'annoncent inférieurs à la moyenne à fortement inférieurs à celle-ci. Par ailleurs, certains champs ne seront pas récoltés.

La récolte des **légumes maraîchers** se poursuit, pour la plupart d'entre eux, dans les périodes habituelles ou elle est légèrement en avance. Certains légumes ont été affectés soit par la canicule de juillet (laitue dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, maïs sucré et choux-fleurs dans celui de La Prairie), la présence de maladies (oignons et légumes fruits dans le secteur de Saint-Hyacinthe et oignons dans la région de Lanaudière) et l'excès de pluie par endroits (maïs sucré, oignons et cucurbitacées dans le secteur de Granby). Les rendements anticipés sont autour des moyennes, et la qualité s'annonce bonne.

La saison a été peu propice pour les **haricots et les pois de transformation** dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les semis ont été faits dans des conditions plutôt mauvaises et ils ont été suivis de pluies abondantes, puis d'une sécheresse. Beaucoup de champs ont été abandonnés par les conserveries, car une grande proportion des plants étaient morts. Dans le Centre-du-Québec, les pois ont également souffert de l'excès de pluie. Ainsi, pour ces deux secteurs, les rendements des pois ont été inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne. Dans les autres secteurs, ils varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci. Quant aux haricots, les rendements devraient être autour de la moyenne, sauf dans

les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Granby où ils s'annoncent inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne. La récolte du **maïs sucré de transformation** a débuté dans les périodes habituelles ou elle est légèrement en avance (secteur de Saint-Hyacinthe); entre 5 et 20 % des superficies sont récoltées. On prévoit des rendements légèrement supérieurs à la moyenne à autour de celle-ci. Pour l'ensemble de ces cultures, la qualité sera bonne.

La récolte des **pommes de terre** se poursuit lentement. Les plants sont affaiblis à cause du manque de pluie dans certains secteurs. Les pourcentages de superficies récoltées varient de 5 à 25 % selon les secteurs. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, mais le manque de précipitations a affecté la récolte, qui présente de petits tubercules dans le Bas-Saint-Laurent, en Chaudière-Appalaches (terres légères) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (particulièrement le secteur de Péribonka-Mistassini).

La saison est favorable à la production du **miel**. Les rendements anticipés varient d'autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci selon les régions, et la qualité sera bonne, voire supérieure par endroits.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 10 août, on a rapporté l'enregistrement de 451 nouveaux avis de dommages. En date du 24 août, 3 652 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 4 471 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 1 432 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 678 aux légumes (cultures maraîchères : 383; légumes de transformation : 295), 665 au sirop d'érable, 202 aux petits fruits (bleuetières : 131; fraisières : 65; framboisières : 6), 122 aux pommes, 27 à l'apiculture (période d'hivernage) et 26 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 485 et il était identique à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 9 396 600 \$ (750 entreprises), dont 4 724 100 \$ pour le sirop d'érable, 2 540 000 \$ pour les cultures maraîchères, 1 391 300 \$ pour les légumes de transformation, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 166 500 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 125 900 \$ pour les pommes, 67 900 \$

pour les cultures du système collectif (risques circonscrits) et 123 800 \$ pour les petits fruits (fraises : 122 700 \$).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Réjeanne Lemay-Moreau, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 24 août 2010, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 7 septembre 2010

Rapport N° 9

En bref :

- La fin du mois d'août et le début de septembre ont été caractérisés par des températures très chaudes et une canicule;
- La récolte des céréales est avancée : 90 % des superficies de blé et d'orge et 65 % des superficies d'avoine ont été récoltées;
- Le temps chaud qui se poursuit accélère la maturation des protéagineuses et du maïs; on prévoit une récolte hâtive de soya;
- La récolte des pommes de terre est réalisée dans une proportion variant entre 5 et 40 %;
- On rapporte 3 964 avis de dommages, comparativement à 4 996 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 10 899 800 \$ (850 entreprises) ont été versées en assurance récolte, principalement pour le sirop d'érable et les légumes.

Les conditions climatiques en résumé (du 23 août au 5 septembre)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	De 11 à 14	De 9 à 11		
Du 23 au 29 août	Max.	De 23 à 25	De 20 à 23	De 2 à 12 mm sur 1 à 3 jours	Canicule (29 août au 2 septembre) Pluies et fortes rafales de vent (4 et 5 septembre)
	Min.	De 14 à 18	De 8 à 10		
Du 30 août au 5 septembre	Max.	De 24 à 28	De 19 à 23	De 5 à 20 mm sur 2 à 4 jours; de 30 à 40 mm dans les secteurs plus à l'est et au nord (4 à 5 jours) et de 50 à 70 mm en Abitibi-Témiscamingue (6 jours)	
	Min.	De 14 à 18	De 8 à 10		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en août sont de 21 à 31 mm en moyenne.

Du temps chaud, voire très chaud et humide du 29 août au 2 septembre, et des conditions souvent ensoleillées ont caractérisé la période. La semaine du 23 au 29 août a connu des températures qui ont légèrement dépassé les normales (+ 1,5 °C). Toutefois, l'écart a été plus important (+ 3 °C) dans les régions plus au nord et plus à l'est. Les précipitations ont été peu abondantes, voire très faibles dans les régions du sud (de 2 à 5 mm). Les fortes chaleurs enregistrées à la fin de la semaine du 23 août (28 et 29 août) se sont poursuivies au cours de la semaine du 30 août. Les températures ont

atteint ou dépassé les 30 °C durant cinq jours consécutifs, et des maximums records ont été établis pour cette période de l'année. Les 1^{er}, 4 et 5 septembre, des systèmes météorologiques importants ont généré des précipitations abondantes dans les secteurs plus à l'est, au nord et en Abitibi-Témiscamingue. Dans ces secteurs, des orages ont laissé des précipitations qui ont atteint 80 à 100 mm par endroits. De fortes rafales de vent ont accompagné le passage de ces dépressions, particulièrement les 4 et 5 septembre dans les secteurs longeant le fleuve.

Les conditions des cultures au 7 septembre

Les conditions de récolte de la majorité des **céréales** ont été bonnes. Les récoltes sont en avance d'environ deux semaines par rapport à la période habituelle. Au 7 septembre, 90 % des superficies de blé et d'orge et 65 % des superficies d'avoine ont été récoltées. Dans les secteurs du sud et du centre, la récolte est très avancée, et elle est terminée dans plusieurs régions pour le blé et l'orge. Pour l'avoine, il reste entre 5 et 25 % des superficies à récolter selon les régions. Dans les secteurs plus à l'est (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord), plus au nord (Saguenay–Lac-Saint-Jean) ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue, les récoltes sont en cours et parfois ralenties à cause des précipitations. Dans ces secteurs, 50 à 75 % des superficies de blé, 50 à 85 % des superficies d'orge et 20 à 60 % des superficies d'avoine ont été récoltées. En ce qui concerne le **canola**, entre 15 et 25 % des superficies sont récoltées.

Le temps chaud qui se poursuit accélère la maturation des **protéagineuses** et du **maïs**. Les champs de soya ont commencé à jaunir dans les régions du sud-ouest, où l'on prévoit une récolte qui débutera hâtivement comme pour les autres cultures.

La récolte des **pommes de terre** de variétés tardives (pour l'entreposage) a été ralentie par les températures chaudes enregistrées au cours de la semaine du 30 août. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 5 et 40 %, et elle n'est pas commencée au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

De façon générale, la récolte de la **deuxième fauche de foin** s'est faite dans de bonnes conditions. Les rendements, à ce jour, varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs

à celle-ci. On note cependant des rendements inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans certains secteurs des Laurentides-Laval et de l'Outaouais, mais pas dans celui de Saint-Jean-sur-Richelieu, où la récolte est autour de la moyenne (contrairement à l'information donnée dans *L'état des cultures* n° 8).

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 24 août, on a rapporté l'enregistrement de 312 nouveaux avis de dommages. En date du 7 septembre, 3 964 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 4 996 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 1 632 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 753 aux légumes (cultures maraîchères : 437; légumes de transformation : 316), 666 au sirop d'érable, 204 aux petits fruits (bleuetières : 131; fraisières : 67; framboisières : 6), 130 aux pommes, 53 aux pommes de terre et 27 à l'apiculture (période d'hivernage). Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 485 et il était identique à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 10 899 800 \$ (850 entreprises), dont 4 947 200 \$ pour le sirop d'érable, 3 250 300 \$ pour les cultures maraîchères, 1 774 700 \$ pour les légumes de transformation, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 251 600 \$ pour les petits fruits, 217 800 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 125 900 \$ pour les pommes et 75 100 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 7 septembre 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 21 septembre 2010

Rapport N° 10

En bref :

- Le début de septembre a été caractérisé par des conditions pluvieuses et des températures légèrement inférieures aux normales;
- Le temps pluvieux a ralenti certains travaux de récolte;
- La deuxième fauche de foin est terminée dans la majorité des régions;
- La troisième fauche est réalisée dans une proportion variant de 60 à 90 %, sauf dans certains secteurs où elle est moins avancée;
- 90 % des superficies de céréales, 45 % de celles du canola et 40 % de celles du haricot sec sont récoltées;
- La maturité du soya et du maïs-grain est atteinte dans plusieurs régions : la récolte du soya a débuté dans certains secteurs;
- L'arrivée des températures plus fraîches améliore la coloration des pommes;
- La date limite de récolte du haricot de transformation a été reportée dans certaines régions;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à 35 %;
- La deuxième miellée est terminée dans la majorité des régions;
- On rapporte 4 286 avis de dommages, comparativement à 5 850 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 13 719 600 \$ (947 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 6 au 19 septembre)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	De 5 à 12	De 6 à 10		
Du 6 au 12 septembre	Max.	De 15 à 22	De 17 à 21	De 35 à 65 mm sur 4 à 6 jours et 25 mm en Abitibi-Témiscamingue et dans le sud de la Montérégie (4 à 5 jours)	Précipitations fréquentes Gelées localisées
	Min.	De 4 à 8	De 5 à 9		
Du 13 au 19 septembre	Max.	De 14 à 18	De 15 à 19	De 15 à 30 mm sur 3 à 5 jours	
	Min.	De 4 à 8	De 5 à 9		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en septembre sont de 22 à 31 mm en moyenne.

Des températures fluctuantes et des conditions souvent nuageuses et pluvieuses ont caractérisé la période. La semaine du 6 au 12 septembre a connu des températures autour des normales, légèrement plus chaudes à l'ouest (+ 1,5 °C) et légèrement plus fraîches à l'est (- 1,5 °C). Du 13 au 19 septembre, les

températures ont été fraîches, particulièrement les nuits du 17 au 19 septembre, où des gelées ont été rapportées localement. Conséquemment, les températures ont été inférieures aux normales dans toutes les régions (de - 1,0 à - 2,0 °C). Les précipitations ont été fréquentes et abondantes au cours de la semaine du

6 septembre, alors qu'elles ont été près des normales durant la semaine du 13 septembre.

Les conditions des cultures au 21 septembre

En septembre, les perturbations et les dépressions atmosphériques qui ont traversé le Québec ont été accompagnées de fortes accumulations d'eau. Les pluies ont permis de maintenir ou de rétablir l'humidité du sol à des valeurs avoisinant la normale dans la plupart des régions. En Outaouais, on observe un surplus d'eau dans certains secteurs, tandis que dans la Beauce, Lanaudière, le secteur de Saint-Hyacinthe et en Gaspésie, les sols demeurent carencés en eau par endroits.

En général, le climat a été favorable à la maturation des cultures ainsi qu'aux travaux de récolte, bien qu'ils aient été ralentis par les pluies, parfois fréquentes ou abondantes dans certains secteurs. Certaines cultures ont été affectées par l'excès de chaleur du 29 août au 2 septembre (maturation excessive), les fortes pluies et les vents violents enregistrés par endroits au début de septembre ou la fréquence des précipitations.

Les cultures fourragères et céréaliers

La **deuxième fauche de foin** est terminée dans la majorité des régions, sauf dans le Bas-Saint-Laurent, la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis), la Mauricie et les secteurs de Granby et de Saint-Hyacinthe où elle est réalisée dans une proportion de 90 à 98 %. Les pluies des deux premières semaines de septembre ont contribué à ce retard. La **troisième fauche** est réalisée dans une proportion variant de 60 à 90 %, sauf en Mauricie et dans le secteur de Granby où seulement 30 et 15 % respectivement des superficies ont été fauchées. Par ailleurs, elle est terminée en Outaouais. Il y aura une quatrième fauche dans certaines régions, notamment en Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis), dans les Laurentides-Laval et les secteurs de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu. En effet, la saison a été favorable à des récoltes hâtives pour chacune des fauches. Les rendements des deuxième et troisième fauches s'annoncent autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, sauf dans la Capitale-Nationale (secteur de Charlevoix), sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils seront inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne, à cause du manque de pluie. Cependant, en Estrie les rendements sont supérieurs (deuxième fauche), voire fortement supérieurs

(troisième fauche) à la moyenne. Dans l'ensemble, la qualité est bonne.

La récolte du **maïs fourrager** a débuté en avance de quelques jours à plus d'une semaine selon les régions. Elle n'est cependant pas commencée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ni dans certains secteurs du Bas-Saint-Laurent, de la partie sud de la Chaudière-Appalaches et des Laurentides-Laval. Dans l'ensemble, elle est réalisée entre 25 et 90 %. Les rendements anticipés sont supérieurs à la moyenne ou autour de celle-ci, sauf en Estrie où ils devraient être fortement supérieurs à la moyenne. Par contre, ils s'annoncent inférieurs à la moyenne au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La qualité est bonne dans l'ensemble.

La récolte des **céréales** a été hâtive cette année. Au 7 septembre, 80 % des superficies étaient récoltées (90 % du blé et de l'orge, et 65 % de l'avoine). Au 21 septembre, cette proportion atteignait 90 % des superficies, soit plus de 95 % du blé et de l'orge, et 83 % de l'avoine.

Le battage des céréales est terminé dans plusieurs régions, alors qu'il est très avancé en Outaouais et dans la Chaudière-Appalaches-Capitale-Nationale, où il reste respectivement 10 et 15 % du battage de l'avoine à faire. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 5 % des superficies d'avoine, d'orge et de blé sont encore à récolter. Par ailleurs, il reste une proportion de 35 % des superficies d'avoine à récolter dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et jusqu'à 45 % en Abitibi-Témiscamingue. Dans cette région, on rapporte un retard des battages, dû aux jours de pluie fréquents au cours de la première moitié de septembre. Des champs d'orge et de blé doivent également être récoltés dans une proportion variant entre 5 et 10 % en Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue, et entre 15 et 20 % dans le Bas-Saint-Laurent.

Le tableau à la fin de ce rapport présente l'évolution des superficies récoltées à partir du 10 août 2010 pour les céréales ainsi que pour le maïs-grain, le soya, le canola, le haricot sec et les pommes de terre.

De façon générale, les rendements des céréales sont autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, tandis que la qualité varie de moyenne à inférieure. On prévoit toutefois des rendements légèrement supérieurs dans le secteur de Granby. Dans celui de Rivière-du-Loup, des champs de blé et d'avoine mis en andains au début du mois de septembre ont été

affectés par les pluies fréquentes, ce qui a entraîné la germination du grain sur l'épi. Dans le secteur de Rimouski, ce sont les fortes pluies et les vents violents enregistrés au cours de la semaine du 5 septembre qui ont occasionné des pertes au champ.

En ce qui concerne le **canola**, 45 % des superficies sont récoltées. La récolte est très avancée dans la Chaudière-Appalaches (80 %) et elle est terminée dans la Capitale-Nationale. La moitié des superficies ont été récoltées en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans le Bas-Saint-Laurent, la récolte débutera sous peu. On prévoit des rendements autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci, en raison du manque de précipitations et des insectes.

La récolte du **haricot sec** a débuté le 10 septembre et 40 % des superficies ont été récoltées. Elle est avancée dans le secteur de Saint-Hyacinthe (60 %) et terminée dans le Centre-du-Québec. Près de la moitié des superficies ont été récoltées dans Lanaudière. La récolte débutera sous peu dans les autres régions. On prévoit des rendements autour de la moyenne.

La maturité du **soya** et du **maïs-grain** est atteinte dans plusieurs régions. Le développement de ces cultures a été très bon dans la plupart des secteurs, grâce à la chaleur et aux pluies régulières. Il y a eu quelques nuits froides en septembre, mais aucun gel mortel pouvant empêcher la maturation des cultures ou causer des dommages importants. Les champs de maïs-grain ont commencé à se dessécher, les épis penchent vers le sol et ils ont des grains dentés dans certains cas. Les rendements du maïs-grain s'annoncent prometteurs et les récoltes devraient débuter en avance. Pour ce qui est du soya, la récolte a débuté vers le 15 septembre, en avance d'au moins 10 jours par rapport à la période habituelle. Environ 5 % des superficies ont été battues en Montérégie, dans Lanaudière et dans la Beauce. La récolte débutera à grande échelle vers la fin de septembre. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, mais la qualité, autour de la moyenne ou inférieure.

Les cultures fruitières et légumières

Les **pommes**, dont la maturité était avancée, manquaient de coloration après un début de récolte hâtive sous la canicule. Cependant, les températures plus fraîches depuis le

10 septembre ont amélioré la situation. La récolte est réalisée dans une proportion variant de 40 à 70 %. Le 4 septembre, des vents très violents dans les secteurs de Saint-Eustache et de Mirabel a affecté considérablement des pommiers, causant, entre autres, le bris ou le déracinement des arbres semi-nains dans certains lopins. Le nombre d'arbres touchés n'est cependant pas important. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne, sauf dans les Laurentides-Laval où ils devraient être supérieurs à fortement supérieurs à celle-ci. Quant à la qualité, elle correspond à la moyenne, mais elle est supérieure dans les Laurentides-Laval.

La récolte des **cultures maraîchères**, qui se fait dans les périodes habituelles ou avec une légère avance, est réalisée dans une proportion variant entre 40 et 95 % dans la majorité des régions. Elle est terminée pour les légumes feuillus dans quelques secteurs des Laurentides-Laval et pour les légumes racines en Estrie et dans le secteur de La Prairie (quelques zones). On note, par endroits, la présence de maladies, principalement dans les légumes fruits et les oignons. De plus, la canicule de la fin d'août, combinée à des sols secs, a affecté quelques champs de maïs sucré (chevauchement des récoltes) ainsi que la qualité des légumes fruits et des brocolis, notamment dans le secteur de Saint-Hyacinthe. On a également constaté des problèmes de fructification (manque de fruits) dans les champs de citrouilles, à cause du manque de précipitations et de la chaleur enregistrés au milieu de l'été dans les Laurentides-Laval. Les rendements s'annoncent autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, et la qualité est bonne.

Pour ce qui est des **légumes de transformation**, la récolte du **haricot** est terminée, sauf dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu où elle est réalisée dans une proportion variant de 50 à 98 % respectivement; une prorogation de la date limite de récolte du 22 au 30 septembre a été nécessaire en raison des semis tardifs et des pluies fréquentes du début de septembre. La récolte du **maïs sucré** est réalisée dans une proportion variant entre 80 et 90 % en Montérégie. Les rendements des haricots varient d'autour des moyennes à fortement inférieurs à celles-ci. Quant au maïs sucré, ils devraient être supérieurs à la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci. La qualité pour ces légumes est bonne.

La récolte des **pommes de terre** s'est poursuivie dans toutes les régions. Elle est réalisée à

près de 35 % dans l'ensemble. La proportion varie entre 10 et 60 % selon les régions. Les rendements et la qualité s'annoncent autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci. On rapporte, par endroits, des baisses de qualité en raison de maladies (gale et tache argentée).

La récolte du **miel** (deuxième miellée) est terminée dans la plupart des régions, sauf en Estrie. Les rendements de cette miellée sont supérieurs à la moyenne, excepté en Estrie et dans les secteurs de Granby et de La Prairie où ils sont autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci. De façon générale, la qualité est bonne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 7 septembre, on a rapporté l'enregistrement de 322 nouveaux avis de dommages. En date du 21 septembre 2010, 4 286 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 5 850 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 1 831 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 843 aux

légumes (cultures maraîchères : 493; légumes de transformation : 350), 672 au sirop d'érable, 204 aux petits fruits (bleuetières : 131; fraisières : 67; framboisières : 6), 150 aux pommes, 56 aux pommes de terre et 28 à l'apiculture (période d'hivernage : 27). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 490, comparativement à 486 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 13 719 600 \$ (947 entreprises), dont 5 167 300 \$ pour le sirop d'érable, 3 936 200 \$ pour les cultures maraîchères, 1 997 200 \$ pour les légumes de transformation, 1 865 700 \$ pour les petits fruits (dont 1 692 000 \$ pour les bleuets), 288 600 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 130 700 \$ pour les pommes et 76 700 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits).

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2010 sont de 1 117 080 300 \$ pour 13 600 entreprises assurées.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES RÉCOLTES À L'AUTOMNE 2010

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 21 septembre	90	0	3	35	40	45
Au 7 septembre	80	0	0	15	0	15
Au 24 août	50	0	0	7	0	2
Au 10 août	15	0	0	4	0	0

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et Pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 21 septembre 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 5 octobre 2010

Rapport N° 11

En bref :

- La fin de septembre a été marquée par des températures fluctuantes et des conditions maussades et très pluvieuses;
- Les récoltes ont été ralenties en raison des précipitations fréquentes et abondantes;
- Près de 95 % des superficies de céréales ont été récoltées;
- 70 % des superficies du canola, 60 % de celles du haricot sec et 7 % de celles du soya sont récoltées;
- La récolte du maïs-grain a débuté : 1 % des superficies ont été battues;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à 63 %;
- Des retards dans les récoltes des légumes de transformation ont nécessité des reports des dates limites de récolte dans le secteur de La Prairie;
- On rapporte 4 627 avis de dommages, comparativement à 6 778 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 18 627 400 \$ (1 121 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 20 septembre au 3 octobre)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	De 4 à 8	De 3 à 9		
Du 20 au 26 septembre	Max.	De 14 à 18	De 13 à 19	De 20 à 50 mm sur 3 à 5 jours et de 60 à 85 mm au Lac-Saint-Jean et en Abitibi sur 4 à 6 jours	Précipitations fréquentes et très abondantes
	Min.	De 3 à 6	De 5 à 10		
Du 27 septembre au 3 octobre	Max.	De 12 à 16	De 12 à 17	De 75 à 110 mm sur 3 à 6 jours et de 20 à 50 mm sur 3 à 4 jours dans les secteurs plus à l'ouest	Crue des eaux Gelées localisées
	Min.	De 3 à 6	De 5 à 10		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en octobre sont de 19 à 29 mm en moyenne.

La période a été caractérisée par des températures fluctuantes typiques de l'automne et des conditions nuageuses et maussades. Les précipitations ont été fréquentes et très abondantes. La semaine du 20 au 26 septembre a connu des températures légèrement plus chaudes à l'ouest (+ 1 °C) et légèrement plus fraîches à l'est (- 2 °C). Dans les régions plus au nord, plus à l'est et dans les secteurs montagneux des Appalaches, des gelées ont été rapportées à quelques reprises durant la semaine (les 20,

24 et 26 septembre). Les précipitations ont été fréquentes (de 3 à 6 jours) et abondantes, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où elles ont atteint de 100 à 120 mm par endroits.

Du 27 septembre au 3 octobre, les températures ont dépassé les normales saisonnières de 2 °C (secteur ouest) à 4 °C (secteur est). Deux dépressions formées d'une masse d'air très humide se sont succédé (27 et 28 septembre,

30 septembre et 1^{er} octobre), laissant des quantités de pluie abondantes dans presque toutes les régions et occasionnant par endroits la crue de certaines rivières. Mis à part les secteurs plus à l'ouest (Outaouais et Abitibi-Témiscamingue, plusieurs régions ont enregistré des quantités hebdomadaires qui ont atteint 100 à 130 mm sur 3 à 6 jours.

Les conditions des cultures au 5 octobre

Les dépressions atmosphériques qui ont traversé le Québec en septembre ont été accompagnées de fortes accumulations d'eau, ce qui fait que les travaux de récolte ont été ralentis ou interrompus. Dans certains secteurs, les sols sont gorgés d'eau et difficiles d'accès, notamment les sols lourds (Centre-du-Québec). Certains champs ont été affectés par la crue des eaux des derniers jours de septembre (Chaudière-Appalaches, Estrie et Lanaudière).

Au 5 octobre, il reste encore certains champs de **céréales** non récoltées. À cette date, la proportion récoltée atteint 94 % des superficies, soit plus de 97 % du blé et de l'orge, et 90 % de l'avoine. La récolte est pratiquement terminée en Estrie et en Mauricie : il reste 2 % du battage de l'avoine et du blé à faire. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la situation est demeurée identique au 21 septembre, et il reste toujours 5 % des superficies de chaque catégorie à récolter. Par ailleurs, il reste une proportion de 10 % des superficies **d'avoine** à récolter dans la Chaudière-Appalaches et en Outaouais, de 15 % dans la Capitale-Nationale et le Bas-Saint-Laurent, de 25 % en Abitibi-Témiscamingue et jusqu'à 35 % en Gaspésie. Des champs **d'orge et de blé** doivent également être récoltés dans une proportion variant entre 5 et 10 % dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue.

Plus de 70 % des superficies de **canola** sont récoltées. La récolte est terminée dans la Capitale-Nationale et la Beauce, alors qu'une proportion variant de 60 à 75 % des superficies ont été récoltées dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue.

La récolte du **haricot sec** a progressé lentement. Au 5 octobre, 57 % des superficies ont été récoltées. Elle est avancée dans le secteur de Saint-Hyacinthe (80 %) et de Lanaudière (60 %), alors que la proportion récoltée varie entre 25 et 35 % dans les autres régions.

L'avancement de la récolte du **soya** a été ralenti; 7 % des superficies totales ont été battues. La proportion varie entre 5 et 10 % selon les régions. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 20 % de la récolte est faite.

La maturité du **maïs-grain** est atteinte. Les premières gelées mortelles ont été enregistrées les 4 et 5 octobre dans les secteurs du centre et les régions périphériques. Les gelées successives vont favoriser l'assèchement du maïs-grain. La récolte a débuté en Montérégie, en Estrie et en Beauce, où 2 à 10 % des superficies ont été battues. Selon les premières estimations, l'humidité du grain varie de 25 à 30 %.

Les pluies fréquentes des deux dernières semaines ont rendu difficile, voire impossible, la récolte des **pommes de terre** dans plusieurs régions. Elle est réalisée à près de 63 % dans l'ensemble, mais cette proportion varie entre 10 et 85 % selon les régions.

Une deuxième prorogation de la date limite de récolte pour les **haricots de transformation** a été nécessaire pour le secteur de La Prairie en raison des conditions climatiques qui ont prévalu entre le 22 et le 30 septembre et qui ont ralenti les récoltes. Un report de la date limite de récolte du **maïs sucré de transformation** (secteur de La Prairie) a également été nécessaire en raison des pluies fréquentes de septembre. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à : <http://internet.fadq.qc/index.php?id=1344>.

Le tableau à la fin de ce rapport présente l'évolution des superficies récoltées à partir du 10 août 2010 pour les céréales, le maïs-grain, le soya, le canola, le haricot sec et les pommes de terre.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 21 septembre, on a rapporté l'enregistrement de 341 nouveaux avis de dommages. En date du 5 octobre 2010, 4 627 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 6 778 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 2 073 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrage et aux protéagineuses, 903 aux légumes (cultures maraîchères : 547; légumes de transformation : 356), 675 au sirop d'érable, 204 aux petits fruits (bleuetières : 131; fraisières : 67; framboisières : 6), 154 aux pommes, 76 aux pommes de terre et 28 à l'apiculture (période

d'hivernage : 27). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 502, comparativement à 513 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 18 627 400 \$ (1 121 entreprises), dont 5 637 800 \$ pour les cultures maraîchères, 5 326 900 \$ pour le sirop d'érable, 4 007 100 \$ pour les petits fruits (dont 3 829 800 \$ pour les bleuets), 2 619 400 \$ pour les légumes de

transformation, 432 900 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 254 800 \$ pour les pommes et 91 300 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits).

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2010 sont de 1 117 180 700 \$ pour 13 600 entreprises assurées.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES RÉCOLTES À L'AUTOMNE 2010

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 5 octobre	94	1	7	63	57	72
Au 21 septembre	90	0	3	35	40	45
Au 7 septembre	80	0	0	15	0	15
Au 24 août	50	0	0	7	0	2
Au 10 août	15	0	0	4	0	0

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 5 octobre 2010*, La Financière agricole du Québec; Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO); Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ); Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 19 octobre 2010

Rapport N° 12

En bref :

- On a observé des périodes de pluie entrecoupées de journées ensoleillées et des températures de saison;
- Les récoltes ont avancé difficilement à cause de pluies fréquentes et parfois très abondantes à la fin de septembre et en octobre;
- Presque toutes les céréales ont été récoltées et 90 % des superficies du canola et du haricot sec : les rendements de ces cultures sont autour des moyennes à inférieures à celles-ci;
- Près de 15 % des superficies du maïs-grain ont été battues et 55 % de celles du soya : les rendements s'annoncent bons pour ces deux cultures;
- La troisième fauche est réalisée dans une proportion variant de 65 à 100 %;
- La récolte du maïs fourrager est terminée dans la plupart des régions : les rendements sont généralement bons, quoique variables;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à 93 %; les rendements sont d'autour de la moyenne à inférieures à celle-ci;
- La récolte des cultures maraîchères et des légumes de transformation est réalisée dans une proportion variant entre 80 et 100 %;
- La cueillette des pommes est terminée dans la majorité des régions : les rendements sont autour de la moyenne;
- On rapporte 4 900 avis de dommages, comparativement à 7 684 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 20 869 300 \$ (1 242 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 4 au 17 octobre)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
Du 4 au 10 octobre	Min.	De 0 à 6	De 2 à 5	De 15 à 35 mm sur 2 à 3 jours	Pluies diluviennes et vents violents le 15 octobre
	Max.	De 12 à 15	De 11 à 14		
Du 11 au 17 octobre	Min.	De - 1 à 3	De 0 à 3	De 30 à 65 mm sur 3 à 4 jours et de 5 à 20 mm sur 1 à 3 jours dans les secteurs plus au nord et plus à l'est	
	Max.	De 9 à 13	De 9 à 13		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en octobre sont de 19 à 29 mm en moyenne.

On a observé des périodes de pluie entrecoupées de journées ensoleillées et des températures de saison. Du 4 au 10 octobre, les températures ont été égales ou supérieures aux

normales durant le jour (1 à 3 °C), mais les nuits ont été plus froides (- 1 à 2 °C). On a rapporté de belles journées ensoleillées en début et en fin de semaine. En milieu de semaine, on a

enregistré des journées maussades, pluvieuses et venteuses. Les précipitations ont varié entre 15 et 35 mm, sauf en Abitibi-Témiscamingue où elles ont été pratiquement nulles (1 mm).

Les températures ont correspondu aux normales durant la semaine du 11 au 17 octobre. Les 14 et 15 octobre, un important système dépressionnaire a été accompagné de pluies fortes et très abondantes par endroits. Des vents de forts à violents (rafales de 80 à 110 km/h) ont été rapportés à divers endroits, particulièrement dans la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches. Mis à part les secteurs plus à l'est et plus au nord, les quantités hebdomadaires ont totalisé de 30 à 65 mm. Les premières accumulations de neige fondante ont été rapportées le 18 octobre au matin en Abitibi-Témiscamingue.

Les conditions des cultures au 19 octobre

Les épisodes de pluies très abondantes à la fin de septembre et au début d'octobre ont apporté un surplus d'eau dans le sol dans toutes les régions agricoles. Les précipitations fréquentes et les pluies fortes ont retardé et parfois arrêté les travaux de récolte en cours. Dans plusieurs secteurs, les champs sont gorgés d'eau et difficiles d'accès, notamment ceux moins bien drainés, qui sont demeurés très humides. Par ailleurs, les pluies diluviennes du 30 septembre ont causé l'inondation de certaines terres à proximité des rivières et affecté des champs de foin, de céréales (Beauce), de maïs fourrager, de soya et de maïs-grain. De plus, les vents violents du 15 octobre ont causé de la verse dans les champs de soya et de maïs-grain.

On récolte encore du **foin de la deuxième fauche** au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant à la **troisième fauche**, l'état d'avancement est variable d'une région à l'autre : 65 à 100 % des superficies sont récoltées. Pour la majorité des régions, les rendements de la troisième fauche s'annoncent autour de la moyenne, mais supérieurs à celle-ci en Estrie. Ils sont cependant légèrement inférieurs en Abitibi-Témiscamingue et dans la Chaudière-Appalaches, et fortement inférieurs à la moyenne dans le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La qualité varie de bonne à supérieure.

La récolte de **maïs fourrager** est terminée dans la majorité des régions, sauf dans le Centre-du-Québec et le secteur de La Prairie (95 à 100 %), la Mauricie (85 %) et la Gaspésie-Îles-

de-la-Madeleine (60 %). Les rendements varient de supérieurs à autour de la moyenne, sauf dans le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils sont inférieurs à la moyenne. La qualité est majoritairement de bonne à supérieure.

Au 19 octobre, il y avait certains champs de **céréales** et de **canola** non récoltés. Il reste une proportion de 10 % des superficies d'avoine à récolter dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de 15 % en Abitibi-Témiscamingue. Des champs d'orge doivent également être récoltés dans une proportion variant entre 5 et 10 % en Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue. Il reste également 2 % du battage de l'avoine et du blé à faire au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autre part, une proportion de 5 % des superficies de canola est encore à récolter dans le Bas-Saint-Laurent et jusqu'à 25 % en Abitibi-Témiscamingue.

Somme toute, la proportion des **céréales** récoltées atteint 98 % des superficies, soit 95 % de l'avoine et 99 % de l'orge, tandis que la récolte de blé est terminée. Aussi, 90 % des superficies de **canola** sont récoltées. Les rendements des céréales sont autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, tandis que la qualité varie de moyenne à inférieure. Dans le Bas-Saint-Laurent, certains champs de céréales ont commencé à germer sur l'épi. Les rendements pour le canola sont également autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci.

La récolte du **haricot sec** a progressé lentement, mais au 19 octobre elle était faite dans près de 90 % des superficies. Elle est terminée dans le Centre-du-Québec, Lanaudière et le secteur de La Prairie, alors que la proportion récoltée varie entre 60 et 90 % dans les autres régions. On observe des rendements très variables : de très faibles à autour de la moyenne. En Montérégie, plusieurs champs ont été endommagés par les pluies abondantes.

La récolte du **soya** a également progressé au ralenti, à cause des pluies et du pourcentage d'humidité des fèves qui est demeuré élevé. Malgré cela, plus de 55 % des superficies totales ont été battues. La proportion varie entre 40 et 80 % selon les régions. Les rendements sont autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, et la qualité, autour de la moyenne ou inférieure. Dans le Bas-Saint-Laurent, on a observé des taches sur le grain, occasionnées par la pluie.

Le **maïs-grain** est mature et sa récolte est en cours dans toutes les régions. La proportion récoltée varie entre 10 et 30 % selon les régions, et au total, 14 % des superficies ont été battues. Les gelées successives au cours de la première moitié d'octobre et les quelques périodes de beau temps ont favorisé la baisse du taux d'humidité des grains. On observe une conjoncture particulière cette année : la récolte de maïs-grain arrive en même temps que celle du soya, puisque cette dernière est retardée; elle s'en trouve donc ralentie étant donné que les moissonneuses sont utilisées pour le soya.

Les rendements de maïs-grain s'annoncent supérieurs à la moyenne et la qualité, autour de la moyenne à supérieure à celle-ci. En Montérégie, on rapporte des rendements de 10 tonnes métriques à l'hectare, avec un pourcentage d'humidité du grain d'environ 25 %. Les vents violents du 15 octobre ont entraîné des dommages dans les champs de maïs-grain de la Capitale-Nationale et de la partie nord de la Chaudière-Appalaches. Également, en Montérégie, quelques champs ont été affectés par la verse causée par l'excès de vent.

La chaleur du début de septembre qui a retardé le début de la récolte des **pommes de terre**, puis les pluies fréquentes au cours des dernières semaines qui l'ont ralentie dans certaines régions ont nécessité la prorogation de la date limite de récolte. Elle est réalisée à près de 93 % dans l'ensemble, mais cette proportion varie entre 75 et 100 % selon les régions. Les rendements et la qualité sont autour des moyennes ou inférieurs à celles-ci.

Le tableau à la fin de ce rapport présente l'évolution des superficies récoltées à partir du 10 août 2010 pour les céréales, le maïs-grain, le soya, le canola, le haricot sec et les pommes de terre.

Une deuxième prorogation de la date limite de récolte pour le **maïs sucré de transformation** a été nécessaire dans le secteur de La Prairie en raison des conditions climatiques du 6 au 10 octobre qui ont ralenti les récoltes. Celles-ci sont maintenant terminées pour toutes les catégories de légumes. Les rendements des haricots sont autour de la moyenne, sauf dans le Centre-du-Québec, où ils sont légèrement inférieurs à celle-ci, et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où ils sont fortement inférieurs à la moyenne. Quant aux rendements du maïs sucré, ils sont supérieurs à la moyenne à autour de celle-ci. La qualité est généralement bonne.

Les dates prorogées pour les pommes de terre et les légumes de transformation sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à : <http://internet.fadq.qc/index.php?id=1344>.

Dans les **cultures maraîchères**, la récolte des légumes divers est terminée dans toutes les régions. Pour ce qui est de celle des légumes fruits, elle est terminée en Estrie et en Montérégie, et réalisée dans une proportion variant de 80 à 95 % dans les autres régions. Quant aux légumes feuillus et aux légumes racines, elle est terminée dans une proportion variant de 80 à 100 %. Les précipitations abondantes des dernières semaines favorisent le développement de maladies (pourriture) dans les champs. Dans l'ensemble, les rendements varient de supérieurs aux moyennes à autour de celles-ci pour les légumes fruits et les légumes divers, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils sont inférieurs aux moyennes, tandis qu'ils sont fortement supérieurs en Estrie. Quant aux légumes feuillus et aux légumes racines, ils sont autour des moyennes, sauf en Estrie où ceux des légumes racines sont fortement supérieurs à la moyenne. La qualité est bonne dans l'ensemble.

La récolte des **pommes** est terminée dans la majorité des régions, sauf en Estrie et dans les Laurentides-Laval où 90 % de la récolte est réalisée. Les rendements et la qualité sont autour de la moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 5 octobre, on a rapporté l'enregistrement de 273 nouveaux avis de dommages. En date du 19 octobre 2010, 4 900 avis de dommages ont été enregistrés, comparative-ment à 7 684 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 2 254 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrage et aux protéagineuses, 942 aux légumes (cultures maraîchères : 577; légumes de transformation : 365), 680 au sirop d'érable, 205 aux petits fruits (bleuetières : 132; fraisières : 67; framboisières : 6), 155 aux pommes, 83 aux pommes de terre et 28 à l'apiculture (période d'hivernage : 27). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 543, comparative-ment à 627 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 20 869 300 \$ (1 242 entreprises), dont 6 564 000 \$ pour les cultures maraîchères,

5 533 600 \$ pour le sirop d'érable, 4 825 000 \$ pour les petits fruits (dont 4 631 300 \$ pour les bleuets), 2 764 900 \$ pour les légumes de transformation, 536 800 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 254 800 \$ pour les pommes, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 95 400 \$ pour les cultu-

res du système collectif (risques circonscrits) et 37 600 \$ pour les pommes de terre.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2010 sont de 1 117 089 900 \$ pour 13 700 entreprises assurées.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES RÉCOLTES À L'AUTOMNE 2010

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 19 octobre	98	14	56	93	89	90
Au 5 octobre	94	1	7	63	57	72
Au 21 septembre	90	0	3	35	40	45
Au 7 septembre	80	0	0	15	0	15
Au 24 août	50	0	0	7	0	2
Au 10 août	15	0	0	4	0	0

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 19 octobre 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 2 novembre 2010

Rapport N° 13

En bref :

- La période a été caractérisée par des températures fluctuantes et des conditions météorologiques variables;
- Les pluies fréquentes et le manque d'ensoleillement en octobre ont ralenti les récoltes;
- La récolte de soya a été difficile et, conséquemment, celle du maïs-grain s'en est trouvée retardée;
- La conjoncture a nécessité la prorogation de la date limite de récolte du soya dans l'ensemble des régions;
- Malgré tout, environ 81 % des superficies du soya ont été battues et 42 % de celles du maïs-grain;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à 98 %, voire terminée dans plusieurs régions;
- On rapporte 5 117 avis de dommages, comparativement à 8 370 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 22 957 900 \$ (1 369 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 18 au 31 octobre)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
Du 18 au 24 octobre	Min.	De - 3 à 1	De - 1 à 2	De 10 à 20 mm sur 2 à 4 jours	Pluies fréquentes et faible neige par endroits
	Max.	De 6 à 10	De 7 à 11		
Du 25 au 31 octobre	Min.	De 1 à 5	De - 3 à 1	De 15 à 30 mm sur 4 à 6 jours	
	Max.	De 7 à 13	De 5 à 9		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en octobre sont de 19 à 29 mm en moyenne.

La période a été caractérisée par des températures fluctuantes et des conditions météorologiques variables. Il y a eu quelques journées ensoleillées, mais plus fréquemment le temps a été nuageux, pluvieux et parfois les précipitations sont tombées sous forme de neige. Du 18 au 24 octobre, les températures ont été inférieures aux normales saisonnières de - 1 à - 2 °C. Les précipitations ont varié entre 10 et 20 mm, sauf en Gaspésie où elles ont totalisé 40 mm. Les températures du 25 au 31 octobre ont bénéficié d'un redoux et ont dépassé les normales de 2 à 3 °C. Les quantités de

précipitations ont avoisiné les normales, mais la fréquence de petites averses a été élevée. Les premières traces de neige fondante ont été rapportées le 30 octobre dans la région métropolitaine.

Les conditions des cultures au 2 novembre

Les épisodes fréquents de pluie et le peu d'ensoleillement en octobre ont rendu les champs humides et difficiles d'accès, ce qui a ralenti les récoltes. Au 2 novembre, les récoltes des **céréales**, du **canola** et du **haricot sec** sont

terminées, sauf à quelques exceptions. Il demeurait quelques superficies d'avoine non récoltées en Abitibi-Témiscamingue (neige des 20 et 21 octobre) et certains champs de haricots secs des secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu (excès de pluie). Il est possible que ces champs ne soient pas récoltés, en raison de la détérioration des grains.

La progression de la récolte du **soya** a été ardue, à cause des pluies fréquentes qui ont retardé les opérations. Malgré tout, 81 % des superficies totales ont été battues. Il restait, au 2 novembre, une proportion à récolter variant entre 15 et 30 % selon les régions. Dans celles plus au nord et plus à l'est, la récolte est terminée.

La récolte de **maïs-grain** a été retardée par la récolte tardive du soya. Plus de 40 % des superficies ont été battues et la proportion récoltée varie entre 25 et 60 % selon les régions. En Montérégie et dans Lanaudière, on rapporte de bons rendements et une excellente qualité. On observe également un pourcentage d'humidité de la récolte assez bas, aux alentours de 22 %.

La récolte des **pommes de terre** est réalisée à 98 %, voire terminée dans plusieurs régions. Dans celles où elle n'est pas achevée, elle est réalisée entre 95 et 99 %. L'accès aux champs est rendu difficile à la suite des précipitations fréquentes, ce qui retarde la fin des récoltes. On signale, par endroits, la présence de maladies (pourriture), conséquence des pluies abondantes des mois de septembre et d'octobre.

Le tableau à la fin de ce rapport présente l'évolution des superficies récoltées à partir du 10 août 2010 pour les céréales, le maïs-grain, le soya, le canola, le haricot sec et les pommes de terre.

De nouvelles prorogations des dates limites de récolte ont été nécessaires pour les pommes de terre dans quelques régions ainsi que pour le soya dans leur ensemble. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à :

<http://internet.fadq.qc/index.php?id=1344>.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 19 octobre, on a rapporté l'enregistrement de 217 nouveaux avis de dommages. En date du 2 novembre 2010, 5 117 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 8 370 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 2 393 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 972 aux légumes (cultures maraîchères : 607; légumes de transformation : 365), 686 au sirop d'érable, 207 aux petits fruits (bleuetières : 132; fraisières : 69; framboisières : 6), 155 aux pommes, 89 aux pommes de terre et 28 à l'apiculture (période d'hivernage : 27). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 576, comparativement à 681 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 22 957 900 \$ (1 369 entreprises), dont 7 679 600 \$ pour les cultures maraîchères, 5 664 300 \$ pour le sirop d'érable, 4 979 600 \$ pour les petits fruits (dont 4 771 800 \$ pour les bleuets), 3 133 300 \$ pour les légumes de transformation, 685 500 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 339 500 \$ pour les pommes, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 117 400 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits) et 101 500 \$ pour les pommes de terre.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES RÉCOLTES À L'AUTOMNE 2010

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 2 novembre	100	42	81	98	98	100
Au 19 octobre	98	14	56	93	89	90
Au 5 octobre	94	1	7	63	57	72
Au 21 septembre	90	0	3	35	40	45
Au 7 septembre	80	0	0	15	0	15
Au 24 août	50	0	0	7	0	2
Au 10 août	15	0	0	4	0	0

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
 Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
 Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 2 novembre 2010*, La Financière agricole du Québec;
 Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
 Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
 Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 23 novembre 2010

Rapport N° 14

En bref :

- La période du 1^{er} au 21 novembre a été caractérisée par des températures clémentes et du temps variable;
- La fin de la récolte s'est bien déroulée en général : entre les épisodes de pluie, les périodes de beau temps ont permis l'avancement des travaux;
- Les récoltes des protéagineuses et du maïs-grain sont pratiquement terminées : il restait 2 à 5 % des superficies à récolter dans certaines régions;
- Les rendements et la qualité du soya et du maïs-grain sont bons, voire très bons;
- La récolte des pommes de terre est terminée et les rendements sont autour des moyennes dans l'ensemble;
- Les rendements de la troisième fauche de foin sont généralement autour de la moyenne et la qualité est bonne;
- On rapporte 5 346 avis de dommages, comparativement à 8 904 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 25 882 500 \$ (1 629 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 1^{er} au 21 novembre)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomènes particuliers
	Min.	De - 4 à - 1	De - 5 à 0		
Du 1 ^{er} au 7 novembre	Max.	De 3 à 6	De 3 à 8	De 20 à 40 mm sur 2 à 4 jours	Neige par endroits
	Min.	De - 4 à - 1	De - 7 à - 1		
Du 8 au 14 novembre	Max.	De 6 à 9	De 1 à 6	De 1 à 15 mm sur 1 à 3 jours	Redoux
	Min.	De - 4 à 0	De - 8 à - 3		
Du 15 au 21 novembre	Max.	De 2 à 7	De - 1 à 5	De 20 à 50 mm sur 3 à 5 jours	Fortes pluies le 17 novembre
	Min.	De - 4 à - 1	De - 5 à 0		

* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

** : Les quantités normales hebdomadaires en novembre sont de 18 à 28 mm en moyenne.

La période a été caractérisée par des températures clémentes et du temps variable. Il y a eu plusieurs journées pluvieuses, certaines accompagnées de neige dans les secteurs montagneux et plus au nord. On a également observé une belle période de redoux ensoleillé et sans pluie dans la semaine du 8 novembre.

La semaine du 1^{er} au 7 novembre a connu des températures légèrement plus chaudes que la normale dans les secteurs plus au nord et à

l'est (+ 1 °C) et légèrement plus fraîches dans les régions du centre et du sud-ouest (- 2 °C). Les précipitations ont varié entre 20 et 40 mm, sauf en Abitibi-Témiscamingue où elles ont totalisé 10 mm sur 2 à 3 jours. Au cours de la semaine du 8 au 14 novembre, le temps a été beau et les températures ont dépassé les normales de 2 à 4 °C, particulièrement le jour. Du 15 au 21 novembre, elles ont également été supérieures aux normales de saison et les précipitations ont été variables. Les premières

accumulations de neige plus généralisées ont été rapportées les 20 et 21 novembre.

Les conditions des cultures au 23 novembre

Les périodes de pluies de l'automne ont retardé les opérations de récoltes. Les pluies fréquentes et le peu d'ensoleillement en octobre ont rendu les champs humides et difficiles d'accès. En novembre, des épisodes de pluies parfois fortes sont également survenus à quelques reprises. Les températures automnales ont limité l'assèchement des terres. Par contre, la période de beau temps du 10 au 15 novembre a favorisé l'avancement des récoltes des protéagineuses et du maïs-grain, et plusieurs se sont terminées à cette période. Au 23 novembre, on a observé un surplus d'eau dans les sols de la majorité des régions. Les champs moins bien drainés ou cultivés sur des îles (par exemple dans Lanaudière) demeurent très humides.

Au 23 novembre, les récoltes des **céréales** et du **canola** étaient terminées, alors que celle du **haricot sec** l'était presque complètement sauf exception (5 % des superficies dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu). En Abitibi-Témiscamingue, il y a quelques superficies d'avoine non récoltées, à cause de l'impossibilité pour les producteurs d'accéder aux champs. Les rendements des céréales et du canola sont autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, tandis que la qualité varie de moyenne à inférieure. Quant au haricot sec, les rendements sont très variables, soit de très faibles à autour de la moyenne.

La récolte du **soya** tire à sa fin. Le battage a été retardé à cause des pluies régulières, et la récolte s'est terminée dans la majorité des régions avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine. Au 23 novembre, il restait quelques champs à récolter dans le Centre-du-Québec et les secteurs sud de la Montérégie. Dans ces cas, le grain est trop humide ou les champs peu accessibles (terres moins bien drainées). Les rendements et la qualité du soya sont autour de la moyenne ou supérieurs.

La récolte du **maïs-grain** a été ralentie, mais malgré tout, elle est très avancée, voire terminée dans plusieurs régions, car elle avait débuté tôt. Au 23 novembre, 97 % des superficies ont été battues : il reste une proportion qui varie entre 2 et 5 % en Montérégie, dans le Centre-du-Québec, dans les Laurentides-Lanaudière et la Mauricie, et jusqu'à 20 % en

Outaouais. Le pourcentage d'humidité des grains a été plus bas que la normale en Montérégie (18 à 22 %), et ce, tout au long de la récolte. En Estrie, l'humidité des champs se situait entre 25 et 27 %, compte tenu de l'automne pluvieux. Les rendements et la qualité du maïs-grain sont bons, voire supérieurs à la moyenne.

La récolte des **pommes de terre** s'est terminée dans les périodes habituelles ou avec un léger retard dans la majorité des régions. Cependant, elle a accusé un retard de plus d'une semaine dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu, mais elle a été en avance de plus d'une semaine dans la Capitale-Nationale. Certaines superficies ont été abandonnées en raison du gel des tubercules (Saint-Jean-sur-Richelieu) ou de la présence de maladies à la suite des pluies de septembre (Abitibi-Témiscamingue). Les rendements et la qualité des pommes de terre sont généralement autour des moyennes ou inférieurs à celles-ci. On a toutefois rapporté une belle qualité de la récolte dans le Centre-du-Québec.

Le tableau à la fin de ce rapport présente l'évolution des superficies récoltées à partir du 10 août 2010 jusqu'au 23 novembre inclusivement pour les céréales, le maïs-grain, le soya, le canola, le haricot sec et les pommes de terre.

De nouvelles prorogations des dates limites de récolte ont été nécessaires pour le soya. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à : <http://internet.fadq.qc/index.php?id=1344>.

La troisième fauche de **foin** s'est terminée majoritairement entre le 20 octobre et le 15 novembre, soit dans la période habituelle. Les rendements sont variables, mais généralement autour de la moyenne, et la qualité est bonne.

La récolte du **maïs fourrager** s'est terminée entre le 4 et le 22 octobre dans la majorité des régions, soit dans les périodes habituelles ou en avance de quelques jours à une semaine. Les rendements sont autour de la moyenne, sauf en Estrie (fortement supérieurs) ainsi que dans Lanaudière, la Mauricie, le secteur de La Prairie et le secteur sud de la Chaudière-Appalaches où ils sont supérieurs à la moyenne. Par contre, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ils sont inférieurs à la moyenne. La qualité est générale bonne.

Les récoltes de toutes les catégories de **cultures maraîchères** sont terminées pour la plupart dans les périodes habituelles. Les rendements varient d'autour des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci, sauf dans le secteur de Saint-Hyacinthe où ils sont de légèrement inférieurs à inférieurs aux moyennes, principalement à cause de l'excès de chaleur, des maladies et de l'excès de pluie. Les précipitations abondantes de l'automne ont favorisé le développement de maladies (pourriture) dans les champs, notamment dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Quelques champs de carottes dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu ne seront pas récoltés, compte tenu de l'impossibilité d'accéder aux champs.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 2 novembre, on a rapporté l'enregistrement de 229 nouveaux avis de dommages. En date du 23 novembre 2010, 5 346 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 8 904 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 2 563 sont liés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 997 aux légumes (cultures maraîchères : 627; légumes de transformation : 370), 691 au sirop d'érable, 211 aux petits fruits (bleuetières : 133; fraisières : 71; framboisières : 7), 153 aux pommes, 95 aux pommes de terre et 28 à l'apiculture (période d'hivernage : 27). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 599, comparativement à 708 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 25 882 500 \$ (1 629 entreprises), dont 8 661 400 \$ pour les cultures maraîchères, 6 207 300 \$ pour le sirop d'érable, 5 168 200 \$ pour les petits fruits (dont 4 882 800 \$ pour les bleuets), 3 471 400 \$ pour les légumes de transformation, 968 800 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 544 200 \$ pour les pommes, 415 300 \$ pour les pommes de terre, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage) et 188 700 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits).

Les principales causes de ces indemnités sont : l'excès de chaleur (32 %), l'excès de pluie (24 %), la sécheresse (23 %), le gel (10 %), les maladies (3 %) et autres (8 %).

Pour la saison 2010, les dommages causés par la sauvagine représentent un total de 5 540 ha pour les plantes fourragères (foin), soit 1 790 ha de moins qu'en 2009. Les indemnités versées totalisent à ce jour 724 800 \$, un montant supérieur de 102 800 \$ par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Pour les céréales, les superficies affectées sont d'environ 200 ha et les indemnités sont estimées à 40 000 \$. Pour le maïs-grain et le maïs fourrager, les superficies affectées représentent 90 ha et les indemnités sont estimées à 50 000 \$. Pour une septième année consécutive, les secteurs d'Alma et de Gatineau ont été les plus touchés par la sauvagine.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2010 sont de 1 113 889 200 \$ pour 13 700 entreprises assurées.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES RÉCOLTES À L'AUTOMNE 2010

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 23 novembre	100	97	100	100	100	100
Au 2 novembre	100	42	81	98	98	100
Au 19 octobre	98	14	56	93	89	90
Au 5 octobre	94	1	7	63	57	72
Au 21 septembre	90	0	3	35	40	45
Au 7 septembre	80	0	0	15	0	15
Au 24 août	50	0	0	7	0	2
Au 10 août	15	0	0	4	0	0

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des récoltes au 23 novembre 2010*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Le 21 mars 2011

Rapport N° 15 – Bilan 2010

En bref :

- Les conditions climatiques hivernales de l'année 2009-2010 ont été propices à la survie des plantes pérennes et des abeilles;
 - La récolte de sirop d'érable s'est trouvée écourtée par l'arrivée hâtive de la chaleur;
 - Le climat a été très favorable à l'ensemencement et à la levée de la majorité des cultures annuelles;
 - La croissance et la maturation des cultures ont été bonnes, mais des périodes de canicule et de sécheresse ainsi que des épisodes d'excès de pluie et de grêle, du gel tardif et des maladies ont causé des dommages d'intensité variable selon les régions, les secteurs et les cultures;
 - Les régions périphériques ont été les plus touchées par le peu de précipitations;
 - Le climat a favorisé le déroulement de la récolte du foin;
 - Les récoltes à l'automne se sont faites dans de belles conditions, sauf certaines qui ont été retardées par les pluies fréquentes et parfois abondantes en fin de saison;
 - Globalement, les rendements et la qualité ont été supérieurs aux moyennes ou autour de celles-ci. Cependant, dans les régions du nord-est et plus à l'est, ils varient d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci;
 - Les adhérents à l'assurance récolte ont signalé 5 600 avis de dommages;
 - Les indemnités versées au 21 mars 2011 en assurance récolte sont de 40 721 100 \$, principalement pour les légumes, le foin, le sirop d'érable et les bleuets;
 - La Financière agricole prévoit verser des indemnités totalisant environ 43 000 000 \$, comparativement à une moyenne de 73 500 000 \$ de 2005 à 2009.
-

La saison 2010 en résumé

Les conditions climatiques du début de la saison 2010 ont été favorables à la production agricole, malgré le manque de pluie et certains événements localisés comme la grêle et les gelées tardives. En effet, l'automne 2009 a été clément et propice à l'acclimatation à l'hiver des cultures vivaces, grâce à des températures près des moyennes et à des précipitations suffisantes. L'hiver qui a suivi a été favorable aux plantes pérennes, aux pommiers et aux petits fruits, à l'exception de certains secteurs des régions plus à l'est. Des pertes hivernales dans les ruches ont été enregistrées, mais elles étaient de moindre importance que les années précédentes.

La saison des sucres a débuté hâtivement, mais elle fut de courte durée en raison de l'arrivée hâtive de la chaleur. La période de végétation a débuté tôt au printemps. L'ensemencement des cultures annuelles, hâtif, s'est déroulé dans d'excellentes conditions. La levée et la croissance

des cultures ont généralement été très bonnes. Elles ont cependant été ralenties soit par le manque de précipitations en mai, puis en juin dans les régions du centre, au nord et à l'est, soit par une période de temps frais et pluvieux et la neige tardive dans les régions du sud-ouest. De plus, il y a eu des dommages localisés aux petits fruits et aux pommes, causés par des gels tardifs entre le 8 et le 13 mai, et des orages forts accompagnés de grêle, dont celui du 26 mai.

Pendant l'été, selon les secteurs, les cultures ont bénéficié de beaucoup de chaleur et d'un bon dosage de pluie. Les conditions ont été favorables au déroulement de la première fauche de foin. Cependant, le déficit hydrique en cours de saison a affecté la croissance végétative des fourrages dans certaines régions. On a observé une importante canicule du 3 au 9 juillet, avec l'établissement de plusieurs records de chaleur. On a également enregistré des épisodes d'orages forts et de pluies torrentielles les 9 et 10 juillet. Au mois d'août, on a constaté un surplus de précipitations

dans l'ouest (2 à 3 fois plus que la normale), mais un déficit hydrique soutenu dans l'est et au nord (la moitié moins). De plus, divers épisodes d'orages avec des phénomènes violents ainsi qu'une canicule à la fin d'août et au début de septembre ont été rapportés dans l'ensemble des régions. Selon les endroits, l'excès de chaleur ou encore l'excès ou le manque de pluie ont occasionné des stress aux plants, par exemple l'arrêt ou le ralentissement de la croissance (bleuets), du dépérissement accéléré (pommes de terre), la désynchronisation des récoltes (légumes) et des maladies (céréales).

À l'automne, en septembre et octobre, les pluies fréquentes, dont certaines très abondantes (30 septembre et 15 octobre), le manque d'ensoleillement et la crue des eaux ont retardé ou ralenti les opérations de récolte ou les ont rendues plus difficiles. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte des légumes de transformation, du soya et des pommes de terre dans certains secteurs. Malgré tout, et grâce à la chaleur du début de la saison et de l'été, la maturation des cultures et leur récolte ont pu être devancées de une à deux semaines, comparativement à la période habituelle. Ainsi, même si septembre et octobre ont été très pluvieux, ces deux mois ont compté suffisamment de périodes de beau temps, et avec le retour du temps doux et sans pluie en novembre, les travaux se sont terminés avant l'arrivée de l'hiver. Toutefois, en Abitibi-Témiscamingue, les pluies et la neige hâtive en octobre ont rendu la récolte de l'avoine difficile. Finalement, il y a eu peu de champs non récoltés.

En résumé, les conditions généralement favorables ont permis l'atteinte de bons rendements et des récoltes de bonne qualité. Cependant, les rendements ont été variables dans les secteurs où le manque ou l'excès de pluie ont été plus marqués. Les types de sols, la période des semis, les épisodes de pluies, de même que les quantités reçues ont pu faire la différence.

Les cultures fourragères et céréalières

Les conditions hivernales ont été favorables à la survie des plantes fourragères. Par la suite, le climat a permis un départ hâtif de leur croissance et facilité le déroulement de la première fauche de **foin**, bien qu'elle ait été quelque peu retardée par les pluies fréquentes en juin en Estrie et en Montérégie. Les conditions climatiques estivales ont continué d'être favorables à la croissance des fourrages ainsi qu'à leur récolte, notamment dans le sud-ouest et le centre du Québec. Cependant, le déficit hydrique en cours de saison a affecté la croissance végétative, particulièrement en Outaouais, sur la Côte-Nord, dans la partie nord

de la Mauricie, de Lanaudière et des Laurentides, dans le secteur de Charlevoix et certains territoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Par ailleurs, les deuxième et troisième fauches ont été réalisées plus hâtivement qu'à l'habitude, ce qui a permis, dans plusieurs régions, de profiter d'une fauche supplémentaire en fin de saison. De plus, une crue des eaux à la fin de septembre a endommagé une partie de la troisième fauche dans la région de la Beauce. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue, le déficit hydrique soutenu, tout au long de la saison, a occasionné des rendements inférieurs à la moyenne pour l'ensemble des récoltes. À l'exception des régions et des secteurs qui ont souffert d'un manque de précipitations, les rendements ont été autour de la moyenne, voire supérieurs à celles-ci, notamment dans le Centre-du-Québec, en Estrie et en Montérégie. Toutefois, la qualité fut bonne dans l'ensemble des régions, et même excellente dans certaines. Le 17 décembre 2010, 8 516 700 \$ étaient versés aux producteurs et productrices de la région pour les pertes de foin, dont 4 954 300 \$ au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La croissance et la production des **céréales** ont été variables, car elles ont été affectées, selon les secteurs, par des canicules combinées au temps sec, ce qui a entraîné de l'échaudage. De plus, des périodes d'excès de pluie ont endommagé certaines superficies pendant la saison. Aussi, les conditions climatiques chaudes et humides de l'été ont favorisé la présence de maladies, ce qui a diminué la qualité des récoltes. La majorité de la récolte des céréales s'est déroulée au mois d'août, avant les pluies automnales. Cependant, les pluies fréquentes et abondantes en septembre les ont retardées, ce qui a occasionné des pertes, par endroits, plus particulièrement en Abitibi-Témiscamingue. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais légèrement inférieurs pour les sols légers. La qualité fut généralement bonne. Pour la culture du **canola**, la chaleur et le peu de précipitations ont nui à sa croissance. De plus, on a observé la présence d'insectes, comme l'altise. Les rendements ont été autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, mais la qualité s'est avérée bonne.

Le **maïs-grain**, le **maïs fourrager** et le **soya** ont bénéficié de beaucoup de chaleur et d'un bon dosage de pluie, sauf quelques exceptions en début de saison. Leur maturité est survenue plus tôt qu'à l'habitude, et aucun gel hâtif n'a été enregistré. Une bonne partie de la récolte de ces cultures a pu se faire dans de bonnes conditions, mais la fin de cette dernière a été retardée par les pluies automnales, ce qui a nécessité le report des dates limites de récolte du soya. Par ailleurs, on a rapporté des dommages, dans certains secteurs,

causés par la crue des eaux et des vents forts. Somme toute, les rendements et la qualité ont dépassé les moyennes, ils ont même été exceptionnels dans plusieurs régions. Quant aux rendements du **haricot sec**, ils ont été très variables, soit de très faibles à près de la moyenne, en raison des périodes d'excès de pluie en cours de saison et à la récolte. La qualité a également été affectée.

Le sirop d'érable, les cultures fruitières et légumières, les pommes de terre et l'apiculture

Pour le **sirop d'érable**, la saison a débuté hâtivement, entre la fin de février et la mi-mars selon les régions, et les coulées en mars ont été normales. Par contre, la saison s'est trouvée raccourcie par un temps exceptionnellement chaud au printemps, particulièrement au début d'avril. Selon les secteurs, le rendement a été variable, mais généralement autour de la moyenne ou inférieur à celle-ci, mais la qualité est demeurée belle. Les indemnités ont atteint 6 617 500 \$, dont 5 972 200 \$ dans le Bas-Saint-Laurent et la Chaudière-Appalaches.

Le gel tardif en mai a également touché les fleurs des variétés hâtives de **fraises**, et la sécheresse qui a suivi a affecté les fruits. La récolte a débuté très tôt et elle s'est terminée hâtivement au début de juillet. Somme toute, les rendements des fraises ont été autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci. Par contre, les rendements et la qualité des framboises ont été supérieurs aux moyennes.

La saison n'a pas été favorable à la production des **bleuets**, principalement en raison du gel des fleurs de la fin de mai et du début de juin, ainsi que de la sécheresse qui a suivi. De plus, certains secteurs de la Côte-Nord avaient été endommagés par le gel hivernal. Les rendements et la qualité se sont révélés inférieurs aux moyennes. Pour cette culture, les indemnités se chiffrent à 4 914 300 \$.

La floraison des pommiers s'est produite très hâtivement, les conditions de croissance furent bonnes et la récolte des **pommes** a été devancée. Malgré les pertes variables en raison du gel et de la grêle en mai, les rendements ont été autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, et la qualité était belle. Par contre, dans le secteur de Granby, les conditions de mai ainsi que la grêle du 17 juillet ont affecté sérieusement la production, de sorte que les rendements furent inférieurs à la moyenne, mais la qualité est demeurée bonne.

La saison a été plus ou moins favorable aux **légumes de transformation**. Ainsi, selon les secteurs, des dommages ont été causés soit par l'excès de pluie, la sécheresse ou l'excès de

chaleur. Par exemple, les pois ont subi des dommages importants en raison de la température chaude et du temps sec du mois de juillet, ce qui a occasionné le dessèchement des plants et une maturité précoce. D'autres superficies ont dû être abandonnées pour cause de maladies, notamment celles du haricot. En raison des pluies fréquentes de septembre et octobre, les dates limites de récolte du haricot et du maïs sucré ont été prorogées dans certains secteurs. Somme toute, les rendements des pois et des haricots ont été autour des moyennes, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où ils furent inférieurs, de même que la qualité. Quant au maïs sucré, les rendements ont été supérieurs à la moyenne. Les indemnités ont atteint 3 745 300 \$, dont 2 089 700 \$ pour les pois.

Les températures chaudes et humides ont favorisé la croissance et le développement des **cultures maraîchères**, en avance tout au long de la saison. Cependant, ces conditions et de fortes précipitations localisées ont favorisé le développement de maladies, principalement dans les légumes fruits et les légumes racines. Plusieurs semis de maïs sucré et de légumes feuillus ont aussi été affecté au cours de la saison soit par des périodes de temps frais, d'excès de pluie ou d'excès de chaleur. Les canicules du début de juillet et de septembre, combinées au manque de précipitations en périodes critiques, ont affecté la qualité de plusieurs légumes. Les récoltes, en avance, se sont terminées plus tôt qu'à l'habitude, mais le temps frais et les pluies fréquentes de l'automne ont retardé la fin de certaines et mené à l'abandon de plusieurs champs. Les rendements et la qualité ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci. Les indemnités pour les cultures légumières se chiffrent à 10 567 200 \$, dont 9 204 400 \$ en Montérégie.

Quant aux **pommes de terre**, les conditions de croissance ont été bonnes dans l'ensemble. Par contre, les températures au-dessus des normales, accompagnées de canicules et de peu de précipitations en périodes critiques, ont causé des stress aux plants, un arrêt de croissance et un dépérissement accéléré dans plusieurs champs. Les pluies abondantes et régulières ont marqué la fin de la saison, ce qui a rendu les opérations de récolte difficiles et les a retardées. Ainsi, la période de récolte a été prolongée dans certaines régions. Malgré tout, les rendements ont été légèrement supérieurs à la moyenne ou autour de celle-ci, sauf dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie où ils ont été moindres. La qualité s'est révélée bonne dans la majorité des régions.

Quant à la production de **miel**, la reprise rapide de la végétation au printemps et la température

adéquate de l'été ont facilité le travail des abeilles. Malgré le peu de précipitations en août, la récolte globale de miel fut supérieure à la moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte et pour la sauvagine

Au total, 5 600 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2010. Notons que le nombre moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2005 à 2009) est de 8 300. La Financière agricole prévoit que le total des indemnités versées en assurance récolte atteindra 43 000 000 \$, comparativement à une moyenne de 73 700 000 \$ de 2005 à 2009. Rappelons que près de 118 500 000 \$ avaient été versés en 2009, principalement à cause l'excès de pluie et du manque de chaleur.

Les indemnités versées au 21 mars 2011 pour la saison 2010 étaient de 40 721 100 \$ pour 4 015 entreprises. Elles se répartissent comme suit : 10 567 200 \$ pour les cultures maraîchères, 8 516 700 \$ pour le foin, 6 617 500 \$ pour le sirop

d'érable, 5 303 300 \$ pour les petits fruits, dont 4 914 300 \$ pour les bleuets, 3 745 300 \$ pour les légumes de transformation, 3 127 600 \$ pour les céréales, le maïs et les protéagineuses, 1 320 800 \$ pour les pommes de terre, 1 262 700 \$ pour les pommes et 260 000 \$ pour l'apiculture. Les principales causes de ces indemnités sont la sécheresse, l'excès de chaleur, l'excès de pluie, le gel tardif, les maladies et la grêle.

Concernant les dommages causés par la sauvagine en 2010, les indemnités versées totalisent 907 700 \$, soit 737 800 \$ pour le foin et 169 900 \$ pour les autres cultures (maïs-grain, maïs fourrage et céréales). La moyenne des cinq dernières années (de 2005 à 2009) est de 965 600 \$.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2010 étaient de 1 112 911 000 \$. Les contributions des adhérents s'établissaient à 32 165 200 \$ pour 13 564 clients et celles des gouvernements à 46 371 500 \$.

Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche
Sylvie Allard, agente de recherche
Daniel Morin, agronome

Références : Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2010 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Rapports de la saison 2010 de *L'état des cultures au Québec*, la Direction de l'intégration des programmes;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.